Le Petit Liseron

Reproduction interdite sans l'accord écrit de l'association Faune et Flore de l'Orne.

Bulletin de liaison de l'Association Faune et Flore de l'Orne

A. G.

Le 28/01/2017

n° 5/2016

AFFO

23ème FESTIVAL CINÉ-ENVIRONNEMENT

Nous ne saurions trop vous conseiller de participer à ce festival de très grande qualité, organisé depuis de nombreuses années par les étudiants en BTS Gestion et Protection de la Nature du lycée agricole de Sées. Cette manifestation a pour objectif d'éveiller les consciences aux problématiques environnementales, sociales et économiques. Le festival accueille tout type de public (scolaire, étudiant, grand public, ...), car il y existe une réelle envie d'ouvrir le monde du cinéma à l'ensemble des citoyens. Projections, débats, animations, expositions sont au programme de chaque séance. 4 films par jour pendant 4 jours : un véritable marathon pendant lequel chacun peut faire son propre programme (nulle obligation d'assister à toutes les projections !). Des débats toujours passionnants avec des intervenants de grande qualité sont organisés après les séances. Alors dès maintenant réservez ces dates sur votre agenda et venez rejoindre le cinéma Le Rex à Sées pour apprendre et parler d'environnement :

du mercredi 22 au samedi 25 mars 2016 à Sées

L'AFFO, comme tous les ans, soutient cette manifestation et participe activement au festival Ciné-Environnement.

Tous les détails de la programmation seront également disponibles sur le site Internet de ciné-environnement
*https://**cineenvironnement**.wordpress.com/*

CONSEIL D'ADMINISTRATION de l'A.F.F.O. : APPEL À CANDIDATURES

Chaque année, des administrateurs nous quittent après avoir servi l'association pendant plusieurs années. Chaque année nous avons donc besoin de nouvelles personnes qui nous rejoignent pour compléter les effectifs, nous apporter de nouvelles idées et de nouvelles compétences, nous redonner de l'élan et de l'envie : du sang neuf en quelque sorte ! J'en appelle donc aux adhérents de l'association pour solliciter vos candidatures au conseil d'administration de l'AFFO.

Mais qu'est-ce qu'être administrateur de l'AFFO ? C'est participer aux 4 conseils d'administration de l'année (un par trimestre) qui se déroulent, jusqu'à présent, le samedi après-midi de 14 h à 18 h. C'est donner son avis sur les questions traitées, poser des questions, apporter des éclairages différents, dire ce que l'on pense personnellement de tel ou tel sujet, c'est se prononcer sur des orientations ou des choix menés par l'association. En résumé, c'est participer activement à la vie et à la gestion de l'association.

Cette année, ce sont, qui ont fait connaître leur décision à ce jour, 8 administrateurs qui démissionnent. Il ya donc de nombreux postes à pourvoir.

Alors n'hésitez pas : faites acte de candidature en envoyant votre souhait de rejoindre le CA de l'association par courrier électronique à : affo@wanadoo.fr ou par courrier postal avant le 27 janvier (date de réception limite) à l'AFFO, 51, Rue Principale - 61420 SAINT-DENIS-SUR-SARTHON.

Le président Serge Lesur.

* MODIFICATION DES STATUTS de l'A.F.F.O.

La proposition de modification des statuts est ainsi argumentée et présentée :

La modification proposée concerne la difficulté que nous rencontrons au sein de l'AFFO depuis plusieurs années, pour faire jaillir parmi les adhérents un ou une candidate au poste de Président(e). En conséquence, si une telle difficulté perdurait dans les années prochaines, nous proposons de créer la fonction de Coprésident(e). La fonction de vice-président serait supprimée. Les articles 5, 6, 7, 8, 9, 9bis et 21 qui mentionnent le terme de "président" voient cette dernière mention remplacée par "coprésidents(es)" .

CONVOCATIONS

36ème ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE de l'AFFO
le samedi 28 janvier 2017
de 14 h 00 à 15 H 15 et de 15 H 45 à 18 h 00
Maison Familiale Rurale - CERISI-BELLE-ÉTOILE (61)
&
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE de l'AFFO
le samedi 28 janvier 2017 de 15 h 15 à 15 h 45
Maison Familiale Rurale - CERISI-BELLE-ÉTOILE (61)

Ordre du jour :

14 h 00 : Accueil, vérification et distribution des pouvoirs, bulletins de vote et documents de travail pour les deux AG (AGO & AGE)
14 h 30 : Ouverture de l'assemblée générale ordinaire
14 h 35 : Rapport moral et d'activité par Serge Lesur, Président.
14 h 50 : Rapport financier et bilan par Michèle Foubert, trésorière.
15 h 05 : Discussion sur les trois rapports – vote des rapports.
15 h 15 : Ouverture de l'assemblée générale extraordinaire : Modification des statuts de l'AFFO [1]
15 h 45 : Clôture de l'AGE et poursuite de l'AGO. Élections au Conseil d'Administration.
16 h 00 : Pause et verre de l'amitié.
16 h 25 : Proclamation des résultats des élections au Conseil d'Administration.
16 h 30 : proposition d'adhésion à France Nature Environnement Normandie et de démission du GRAPE.
16 h 45 : Proposition de création d'une nouvelle revue « ORNATURE ».
17 h 15 : Actions, orientations et programmation 2017 - Budget prévisionnel 2017 – Montant des cotisations pour 2018.
17 h 55 : Clôture de l'assemblée générale ordinaire.

Le matin de l'assemblée générale, nous présenterons la réalisation du projet sur le changement climatique proposé par l'AFFO, dont la projection en avant première du film « **Heulà! çà chauffe !** » réalisé par La Ponceuse. **Rendez-vous à la MFR de Cerisi-Belle-Étoile à 10 h 30.** Pour les personnes participant à la totalité de la journée, n'oubliez pas d'apporter votre pique-nique (on pourra le prendre au chaud et au sec !).

Ces deux assemblées générales (AGO et AGE) revêtent un caractère très important dans le fonctionnement de l'association, et cette année en particulier vu les divergences de point de vue exprimées par les administrateurs au sein du CA actuel (voir rapport moral ci-après). L'évolution de l'AFFO dans les années à venir pourrait être impactée par les projets proposés et la modification envisagée des statuts. Votre présence est donc indispensable. Si, toutefois, vous ne pouvez être des nôtres, **n'oubliez surtout pas de renvoyer <u>dès aujourd'hui</u> votre (ou vos) pouvoir(s)**.

Le président, Serge LESUR

[1] : voir page précédente la proposition de modifications des statuts

Rapport moral

Par Serge Lesur

Traditionnellement, le rapport moral sert à faire un bilan de l'année écoulée et, éventuellement, de tracer les grandes lignes ou au moins les perspectives des années à venir. En cette fin d'année 2016 ce sera sensiblement différent. En effet, élu à la présidence de l'association depuis une vingtaine d'années, j'ai décidé de passer la main. « Mais bien sûr, il nous fait le coup tous les ans » railleront certaines personnes. C'était mon souhait depuis quelques années et plusieurs fois j'ai « rempilé » car on ne se bouscule pas pour prendre la place et parce que je sentais que j'étais soutenu. Mais en 2016, tout ne s'est pas déroulé de la même façon que les années précédentes et l'année a été beaucoup plus compliquée, pour ne pas dire pénible. « À l'AFFO çà tourne, çà marche ». Certes, de l'extérieur c'est l'image qui prédomine mais en interne, même si c'est, en gros, un peu vrai c'est aussi un peu différent ! Aussi, pour certains d'entre vous, ce qui va suivre va surprendre et j'espère ne pas être abscons dans mes propos pour des personnes qui ne connaissent de l'association que ce qui est visible de l'extérieur.

UN GROS PROBLÈME

Je vous passe les détails, mais le point d'achoppement principal, celui qui fut le catalyseur d'une situation devenue ingérable, a été le projet de publication d'une revue « chic », à la hauteur de la qualité de l'association… (!), décidée en assemblée générale fin janvier 2016 dans un enthousiasme quasi général. Quasi seulement. Nous étions alors quelques administrateurs à nous poser la question de la pertinence d'une telle ambition.

En tant que président, j'estimais, à l'expérience de ces très nombreuses années passées à la tête de l'AFFO, que ce projet était peut-être louable mais j'en estimais la réalisation au-dessus des moyens de l'association, au moins dans l'état actuel des choses, tant sur le point technique (moyens humains, persistance dans le temps,…) que sur le point financier (projet très aventureux). J'estimais entre autres que ce n'était pas trop dans les missions de l'association que de faire une telle publication : c'est un autre métier, c'est un autre but. J'essayais de l'expliquer en argumentant, je n'ai pas réussi à convaincre, ni à l'AG ni après. Au contraire, les positions des uns et des autres se sont « radicalisées » au fil du temps, avant de se bloquer.

Lors d'une réunion dans le premier trimestre 2016 ayant ce sujet comme thème, des déclarations, des affirmations peu agréables et peu amènes à entendre pour des gens qui ont œuvré à la vie de l'association pendant de très nombreuses années ont été lancées à la tête des uns et des autres, blessant gravement certaines personnes. Si de tels propos pourraient, à l'extrême limite (bien que je sois persuadé du contraire), être tenus dans la grande excitation d'une discussion passionnée, la moindre des choses, dans ce cas extrême je le répète, est de reconnaître, a posteriori, l'excès et de faire amende honorable. Ce qui ne s'est pas produit.

Le Rubicon était franchi. Plus que les différences d'appréciations d'un projet non partagé, comme je le disais précédemment, cette situation révélait des conceptions différentes de la gestion de l'association, de sa façon de fonctionner (car une association comme l'AFFO nécessite, je persiste à le dire et à le souligner, une gestion « tirée au cordeau » afin de survivre dans le temps, et maintenant encore plus qu'avant) et, là aussi, je sais de quoi je parle.

Bref, la situation s'envenime plus ou moins, et plutôt plus que moins, et ma probité et mon honnêteté sont même remises en cause à plusieurs reprises ! Si j'accepte volontiers les critiques quand elles sont justifiées et formulées avec un minimum de respect, je ne suis pas très réceptif, je dois le dire, lorsqu'elles m'apparaissent loin de la réalité et infondées. Tout ce qui était « bien » avant devient bizarrement « douteux » maintenant ! Bien évidemment, ces attaques envers ma personne aggravent la situation décrite précédemment et précipitent le bureau et le conseil d'administration dans une crise sans précédent. Les points à l'ordre du jour des réunions ont du mal à être traités, les discussions deviennent difficiles pour ne pas dire impossibles, au moins quand elles essayent de s'attaquer au fond du problème. Je suis de plus en plus isolé. Des réunions de « conciliation » sont même organisées (vous imaginez où nous en sommes arrivés !), je sollicite également des échanges en tête à tête pour tenter de résoudre la question. Toutes ces tentatives échouent. Les réunions se succèdent dans une ambiance très tendue, le plaisir, au moins pour moi, est totalement absent. Plusieurs fois, on m'a dit « *Si un projet n'est pas partagé par le président, il ne peut être mené par l'association* » et… on représente le même projet à la réunion suivante. De là à comprendre que le projet est bon et le président un peu moins… il n'y a qu'un pas que j'ai franchi. Un fil s'est définitivement rompu.

Bien sûr, j'ai continué de gérer l'association au mieux de ses intérêts en faisant fi de tous ces problèmes et en espérant une amélioration, des gestes de bienveillance, des passerelles jetées entre les partis, un déblocage. Rien ne vient, rien ne se produit. Ai-je failli ? Ce n'est pas à moi de le dire, chacun sera libre de penser ce qu'il veut.

EN GUISE DE BILAN

Toutefois, en regardant un peu dans le rétroviseur, ce que je n'ai pas l'habitude de faire car je regarde plutôt devant moi pour tracer la route que je dois prendre, le temps est venu de dresser un bilan. Ce bilan, je dois et veux le partager avec tous ceux qui ont œuvré à sa réalisation, car je le répète encore une fois, une association est l'agrégation d'adhérents qui partagent une même vue des

sujets traités et qui souhaitent réaliser des objectifs communs. Et sans les personnes qui ont travaillé, peu ou prou, tout au long de ces années, l'AFFO ne serait pas devenue ce qu'elle est aujourd'hui : une association unanimement reconnue par tous pour la qualité et le sérieux de son travail, louée pour sa transparence de gestion et de fonctionnement et même montrée en exemple au niveau local et surtout régional.

Ce résultat est le fruit d'un long, d'un très long, travail de relations tant avec les élus qu'avec les personnels techniques des organismes avec lesquels nous œuvrons, de relations de confiance établies au fil des ans, de travaux accomplis. Et dans ce domaine, je pense y être pour quelque chose. D'ailleurs sur ce point, on laisse souvent le volontaire « aller au charbon » le plus souvent seul car ce n'est pas forcément une partie de plaisir, ce n'est pas la chose la plus enthousiasmante et la plus excitante dans la vie associative, c'est assez loin des raisons qui nous font adhérer à une association. Ce ne fût pas toujours simple et facile, le chemin n'a pas été semé que de pétales de roses. Les dossiers de plus en plus complexes et lourds à monter, la difficulté de trouver des financements qui puissent assurer le fonctionnement de l'association au fil des ans (et des réductions de subventions), les changements de politique et de « priorités », j'en passe et des meilleures, rendent ce travail (il s'agit effectivement d'un travail !) fastidieux et souvent compliqué.

Et oui, dans une association, il n'y a pas que le plaisir de faire ce que l'on veut quand on le veut. Pour qu'une association fonctionne, pour obtenir des moyens, pour que ses adhérents puissent prendre du plaisir, il faut qu'il y ait des gens qui « dirigent et qui gèrent », en gros qui travaillent, même si pour cela le temps de « plaisir » leur est réduit. Pour ma part, je dois dire que c'était une fonction qui me plaisait, j'aimais bien ce « travail » et je n'ai jamais rechigné à le faire, bien au contraire. Mais pour accepter ceci, il faut qu'il y ait du plaisir, de l'envie à le réaliser, de la confiance partagée et un tant soit peu de reconnaissance ! Alors quand j'ai entendu très récemment dire que « *l'association n'est pas au top pour trouver des financements auprès des collectivités* », je dois dire que çà a un peu de mal à passer !

La situation financière de l'association est passée par des hauts et des bas, mais j'ai toujours réussi à équilibrer les comptes, avec l'aide des trésoriers successifs (j'en ai « usé » pas mal !), sans jamais mettre la survie de l'association en péril, sans remettre la pérennité des postes salariés en cause. Et ce fût le plus souvent très dur, compliqué, stressant, avec de nombreuses (très nombreuses) nuits blanches à la clé ! Jusqu'à il y a deux ans où la situation était très grave ! Là aussi, le poste de président était loin d'être enviable. Il fallut trouver, inventer des solutions, aller de nouveau « au front » pour sortir l'association d'un mauvais pas. Grâce au soutien des adhérents (soutien qui fût tellement réconfortant !) et des collectivités ou administrations partenaires que j'ai sollicitées et qui ont répondu favorablement (qu'elles en soient vivement remerciées), et avec l'aide indispensable d'une trésorière particulièrement compétente (très professionnelle et très compétente), j'arrive à sortir l'AFFO de l'ornière. Le travail des années passées trouve, là également, la preuve de son efficacité.

DES PROJETS, DES REALISATIONS

Les (très nombreux) projets menés depuis de nombreuses années sont tous arrivés à terme, avec des réalisations enviées et, là encore, montrées en exemple et utilisées par nos partenaires dans différents colloques, séminaires, assises régionales, etc. L'expertise (naturaliste ou environnementale) de l'association est souvent sollicitée, au-delà même des limites départementales. Les conventions signées avec de nombreux partenaires départementaux, régionaux, voire même plus, montrent le rayonnement de l'association et le crédit apporté par ses travaux et ses productions. Les publications (livres, guides nature, expositions et même films documentaires) réalisées par l'AFFO durant ces mandats ont été nombreuses, demandées bien au-delà des frontières départementales (et même nationales pour certaines !). Elles prouvent que je suis très sensible (c'était même une de mes priorités) à la politique de publication de qualité, sans mettre en péril nos finances, même si pour y parvenir il fallut durement « ramer » ! On ne peut m'en faire le reproche.

La défense de l'environnement menée de concert avec la connaissance naturaliste du département a été assurée avec « équilibre » (pas facile à trouver l'équilibre ! Tantôt un plateau de la balance penchait d'un côté, tantôt de l'autre…) tout au long de ces années avec constance et sérieux.

La création des emplois pérennes (pas de flexibilité et pas de précarité au sein de l'AFFO) au sein de l'association et leur gestion au quotidien ont demandé un travail et une attention de tous les instants. Les projets et les réalisations sont nombreux : La Lambonnière, l'installation au CRIL de Saint-Denis-sur-Sarthon, la Naturathèque et son équipement, la base de données naturalistes départementale, les salons « Nature en fête », la création et la réalisation du site Internet…, je ne veux pas me lancer dans un « inventaire à la Prévert » fastidieux (il suffit de reprendre les rapports d'activité de l'AFFO parus pendant toutes ces années pour mesurer le travail fait), mais quand même ! Pour les réaliser, il fallait le plus souvent avoir l'idée, il fallait une impulsion, puis un suivi très serré, des financements, des capacités d'organisation, aller jusqu'à leur réalisation effective, leur achèvement.

…

Et puis, en un an, tout s'arrête, l'envie s'envole très loin…, le fil se casse. La gestion de l'association devient une charge sans plus rien en face. Plus dure est la chute. « *Il ne faut pas attendre de reconnaissance quand on s'engage dans le milieu associatif* » m'a-t-on dit ! Eh oui, on me l'a dit… Gloups ! Je n'attends ni reconnaissance, ni honneur, ni médaille (j'ai horreur de tout cela !) et si j'ai œuvré au sein de l'AFFO c'est parce que je croyais à la cause que je défendais, je pensais que le jeu en valait la chandelle, parce que je partageais avec beaucoup d'adhérents la même passion. J'œuvrais pour l'intérêt général, pour le bien commun et non pas pour un faire valoir dont je n'ai rien à faire. Et parfois, c'est très dur de le faire reconnaître par des collectivités ou des individus - voir les combats menés contre la carrière de Fontaineriant et ses retombées (là aussi je ne suis pas sorti indemne de ce combat si violent), la RN12 dans les zones d'extension de crues de la Sarthe, etc...

UNE DECISION DURE A PRENDRE

Après plusieurs signaux d'alarme lancés tout au long de l'année, j'attendais du dernier CA de l'année (en décembre) un revirement, une évolution dans les rapports entre nous, les administrateurs de l'association. Las ! Le côté humain n'a pas suivi. Là encore, je me suis trompé. L'affaire était définitivement entendue. Je ne pouvais plus diriger l'association, en opposition que j'étais avec certains administrateurs - restés très silencieux lors de cette réunion (et depuis aussi…). J'annonçais alors, pendant cette réunion, ma démission du poste de président de l'AFFO et ma décision de ne pas solliciter de nouveau un poste d'administrateur (je fais partie cette année du tiers renouvelable). Conscient toutefois des problèmes soulevés par une telle décision (pas si brutale toutefois qu'on peut le penser, ce n'est pas un « coup de tête ») et pour assurer la transition, je précisais que j'assurerais la gestion des affaires courantes et mes responsabilités jusqu'à la prochaine assemblée générale.

Je rends l'association dans une situation financière très saine et claire, avec des perspectives très favorables dans une période pourtant bien compliquée de ce côté-là, et une situation de reconnaissance non discutable. Les rapports d'activité et financier qui suivent en sont la démonstration.

J'ai beaucoup appris durant ces 30 années passées au sein de l'association, d'abord comme adhérent de base, puis comme administrateur avec différentes responsabilités menées à terme (27 ans administrateur dont 21 comme président). J'ai côtoyé de nombreuses personnes (scientifiques, naturalistes, élus, fonctionnaires, chargés de mission et techniciens de collectivités ou d'autres associations, politiques) passionnantes, bien plus cultivées et pointues que moi : je me suis formé à leur contact, j'y ai trouvé le plus souvent beaucoup de respect. À vous tous, grand merci. J'ai beaucoup appris par moi-même également (stages, formations, lectures de très nombreux dossiers, ouvrages et revues) dans des domaines très variés pour être à la hauteur des responsabilités que j'assumais au nom de l'association (je me devais d'avoir « le niveau de l'AFFO ») et ce ne fût (ou presque) que du bonheur. Mais tout à une fin…

UNE PAGE SE TOURNE

Des regrets ? Oh, non ! Aucun. « Non, rien de rien, non je ne regrette rien ! » Mais toutefois de l'amertume et de la déception, déception dans la façon dont se tourne la page, dont se ferme le livre.

L'assemblée générale en janvier prochain décidera si l'on peut me donner quitus de la gestion de l'association pour cette année encore. Pour ma part, je pense que je rends les clés d'une maison en bon état de marche (reconnaissance, aura, finances, sérieux…) même si ces derniers temps l'ambiance n'y était plus, ce qui, je persiste à le dire, n'est pas de ma seule responsabilité.

Pour assumer complètement mon rôle jusqu'au bout du mandat, j'ai préparé, avec la trésorière, un budget prévisionnel pour 2017 afin qu'il soit validé par le CA de décembre avant d'être présenté à l'AG. On nous a demandé de le modifier afin d'y inclure le projet de publication de la revue. Persistant à dénoncer cette aventure technique et financière (l'association court, à mon sens, un grand risque à vouloir maintenir ce projet), j'ai accepté de le présenter mais je ne puis en prendre la responsabilité. Lors du dernier CA il a été déclaré, en parlant du projet de revue avec le budget associé, que « *quand on veut avancer il faut prendre des risques* ». Je dois dire que je ne partage pas, là encore, cette vision des choses. L'association ne doit pas prendre de risques, elle se doit de gérer ses moyens. Les risques éventuels se doivent d'être mesurés, à la hauteur des capacités associatives, pas au-delà. L'assemblée générale décidera des risques à prendre, de l'orientation à donner à l'association.

Avant de partir, je voudrais m'adresser aux adhérents de l'association pour qui j'ai infiniment de respect. J'ai agi pour eux, pour qu'ils se sentent bien au sein de l'AFFO, pour qu'ils puissent y trouver ce qu'ils cherchaient (même si on ne peut faire plaisir à tout le monde… et certains me l'ont écrit !), pour qu'ils puissent y trouver du plaisir. J'espère bien sincèrement y être parvenu. À vos côtés, j'ai également beaucoup appris, j'ai été heureux de partager de beaux moments avec vous. Grand merci à vous tous.

Et puis, je ne saurais quitter ma fonction de président sans des pensées pour Estelle et Cédric (… et François parti il y a quelques années vers d'autres horizons) qui m'ont aidé dans mon travail, qui m'ont accompagné pendant toutes ces années et qui ont dû me supporter. Des pensées profondes, sincères, respectueuses pour leur travail et leur efficacité, pour leur gentillesse et leur disponibilité. Ces pensées très amicales que je ne pouvais leur exprimer trop ouvertement, car le côté professionnel, hiérarchique, devait être prépondérant, je puis maintenant les leur adresser directement, sans réserve. Merci à vous deux.

Et ce n'est pas sans une certaine émotion que je souhaite une longue et belle vie à l'AFFO…

Rapport d'activités 2016

Par Rosine Guerchais et Cédric Delcloy

La précédente Assemblée générale s'est déroulée le samedi 30 janvier 2016 à Gacé, dans la salle de la mairie, mise à notre disposition par la municipalité.
Des modifications sont intervenues dans la composition des Conseil d'administration et Bureau, et l'année 2016 a connu des réalisations d'actions et aussi, comme l'an passé, une triste nouvelle.

I - La vie associative

Notre ami Jean-Claude Pottier nous a quittés le 20 février dernier. Administrateur en 1996, il avait quitté cette fonction en 2012. Bien connu des adhérents pour sa chaude personnalité, il s'était beaucoup investi dans la vie de l'association, la section locale d'Alençon et entre autres pour le site de la Lambonnière, où avec un apport personnel important, la restauration et aménagements du bordage ont été faits. Une plaque portant son nom a été posée officiellement le 2 juillet dernier, dans la grande salle de la Lambonnière.

✱ Les adhésions

Nous comptions mi décembre 382 adhérents, 361 pour la même période l'an passé (et 381 fin 2015). A noter que cette année les renouvellements d'adhésion se sont fait rapidement. Le montant des cotisations atteint une somme légèrement supérieure à 9 000 €.

✱ Bureau et Conseil d'administration

Pour le conseil d'administration, en remplacement de Pauline Radigue et Lucie Dufay, qui nous ont quittés, Yvan Noirot et Alix Guédou ont été élus alors que tous les membres du premier tiers renouvelable étaient réélus.

Le CA s'est réuni régulièrement, les 30/1, 12/3, 2/7, 1/10 et 10/12.

Pour le Bureau, pas de changement pour les postes de Président, Secrétaire et Secrétaire adjointe, Trésorière et les deux vices présidents élus l'an passé, Anne-Sophie Boigallais pour le domaine Publications et Communication, et François Radigue pour le Naturalisme.
Joachim Cholet candidat a été élu, pour le naturalisme botanique, François se consacrant au naturalisme Faune.
Yvan Noirot a accepté la fonction de trésorier adjoint et élu à cet effet.
Pour les autres membres du bureau, Jacques Bellanger, Aline Beslin, et Sylvaine Noirot ont été élus.
Le bureau s'est réuni régulièrement les 26/2, 25/3, 22/4, 27/5, 17/6, 30/9, 18/11

✱ L'Emploi salarié

Nous avons toujours nos deux salariés :
Estelle Drouet, chargé du secrétariat dans ses diverses et nombreuses facettes : accueil, gestion de la bibliothèque, participation au site Internet, coordination administrative, etc. Sur sa demande, son temps de travail a été réduit d'1 h chaque jour. Du mardi au vendredi, ses horaires sont désormais de 13h30 à 18h00.

Cédric Delcloy, chargé des diverses animations, recueil et saisies des données naturalistes, etc. continue d'avoir un emploi du temps bien chargé (Voir le détail de son activité dans les parties naturalisme et animations)

II - Les points forts de l'activité 2016.

A l'issue de la dernière AG, des actions ont été actées et programmées pour 2016 :

- ✱ Démarrer le projet de l'École ornaise de botanique ;
- ✱ Poursuivre les inventaires de ZNIEFF ;
- ✱ Publier l'atlas des papillons diurnes de l'Orne ;
- ✱ Clore le projet climatique ;
- ✱ Réfléchir à une nouvelle politique de publications de l'AFFO.

✱ L'École ornaise de botanique (EOB) :

Pour cette première année de démarrage, 14 sessions se sont tenues (4 modules Initiation, 6 modules Découverte, 4 modules Approfondissement). 135 personnes y ont participé, certaines pour plusieurs sessions, et aussi des non adhérents qui depuis ont adhéré à l'AFFO.
Des prospectus, articles de journaux, interview radiophonique ont permis de sensibiliser le public.
Les retours sont très positifs, la poursuite de cette action est demandée pour 2017.
Le montant des recettes (participation financière des personnes) est de 612 € fin septembre.
Hors EOB, un weekend botanique s'est déroulé dans le bocage domfrontais avec une vingtaine de participants. Cette formule mérite d'être renouvelée.

Session de l'école de botanique à St Denis sur Sarthon

✱ L'inventaire des ZNIEFF

L'inventaire des 10 ZNIEFF conventionnés pour la période 2015/2016 est terminé. Le bilan a été communiqué à notre commanditaire (DREAL). L'inventaire des 12 ZNIEFF pour la période 2016/2017 est en cours et bien avancé.

✱ L'Atlas des papillons

Ce nouvel ouvrage coédité avec les Editions du Tilleul, est achevé. Il comprend un texte général, une monographie par espèce, cartographies, de nombreuses illustrations, aquarelles originales, un panorama complet des papillons diurnes du département, recensement effectué par plus de 180 naturalistes pendant 30 ans. Il est mis en vente à l'AFFO, sur les stands lors de manifestations, et dans certaines librairies.

✱ Le projet climatique

Ce projet a été proposé au Conseil Régional en réponse à un appel d'offres. Outre des conférences déjà effectuées pour certaines, un film est en cours de réalisation, avec Erik Frétel de l'association « La Ponceuse ». Ce projet comporte outre un film documentaire (d'une quarantaine de minutes), la réalisation de fiches pédagogiques et de quelques clips vidéo, la réalisation de conférences-débats. Une production de DVD est également prévue. Ce projet de longue haleine a pris 3 ou 4 semaines de retard et sera clos à la mi-janvier 2017 au lieu de fin décembre 2016. Durant les années 2015 – 2016, de nombreuses conférences-débats ont été réalisées .

✱ Nouvelle politique de publication

Le CA du 12/3/2016 a voté favorablement pour la continuité du Petit Liseron, bulletin originel de liaison entre l'AFFO et ses adhérents, comportant des informations, articles généralistes ou plus spécialisés, distribué gratuitement sous forme papier ou par voie numérique et a aussi voté favorablement pour une expérimentation d'une nouvelle revue, n°0 en numérique, sans financement de l'association.

Un groupe de travail avec plusieurs personnes enthousiastes s'est réuni plusieurs fois, concernant l'organisation, sommaires, production d'articles, formation à un logiciel de mise en pages.

Une demande de financement à l'AFFO, pour l'achat d'un logiciel a été refusée par le bureau dans sa séance du 30/9/2016, conformément à la délibération du CA de mars. Le numéro 0 est quasiment achevé en cette fin d'année. Deux exemplaires papier sont présentés aux administrateurs au dernier CA de l'année, résultant du travail d'une vingtaine de personnes, comportant 80 pages et photographies, revue destinée à tout public, avec ouverture sur l'extérieur et serait mise en vente par abonnements, en librairie, maisons de la presse etc.

✱ Publications régulières

Le Petit Liseron, bulletin de liaison entre l'AFFO et ses adhérents, a paru 5 fois comme à l'accoutumée.

Le site Internet quant à lui est toujours alimenté régulièrement d'articles d'actualité ou de dossiers plus étoffés. Cette année un dossier sur le bocage et un autre sur Alain Lecointe ont, entre autres nouveautés, étoffé encore la richesse du site. C'est ainsi que depuis le 1er janvier 2016 et jusqu'à cette fin d'année, ce ne sont pas moins de 182 636 pages qui ont été vues lors de 11 885 sessions effectuées (soit 15 pages en moyenne par visite) pour 8 549 visiteurs ! Et au palmarès des pages les plus visitées arrivent très nettement en tête les fiches faune-flore (15% des pages vues), très loin devant l'école ornaise de botanique (2% soit quand même 3652 vues) et le calendrier des sorties (1,6% et 2922 vues) qui arrive en troisième position.

III - Foires, salons, manifestations diverses

✱ **Saison estivale à La Lambonnière** : cette année encore, la Lambonnière a connu des manifestations diverses, chantiers, sessions de l'EOB, sortie nature nocturne, concours de fauche, une journée automnale avec un troc de plantes et notre exposition annuelle. Celle-ci consacrée aux tableaux de Ghislaine Ratier a été très appréciée avec 330 visiteurs. Ces derniers ont pu échanger avec l'artiste, présente à divers moments. Le montant des ventes est de 201 €.

Œuvre de Gislaine Rattier

L'AFFO a aussi participé :

✱ le 1er mai à la journée ouverte de la Ferme des Pampilles à Cisai St Aubin, avec stand et sortie nature avec une vingtaine de participants ;

✱ les 21 et 22 mai, au festival des arts floraux et paysages à Cerisy Belle Etoile ;

✱ le 2 octobre à la Fête des plantes à Gacé ;

✱ le 19 juin, à la Fête de l'étang à Saint Denis sur Sarthon ;

✱ au festival annuel Ciné Environnement à Sées, du 16 au 19 mars, où nous sommes partenaires du lycée agricole de Sées ;

✱ journée biodiversité d'Alençon.

IV - La gestion des sites naturels

Les conventions de gestion entre l'AFFO (propriétaire) et le C E N (gestionnaire) de certains de nos sites, les Houlles Blanches et Roger Brun à Canapville ont été renouvelées, signées officiellement lors du CA du 1er Octobre, par les deux Présidents

Les chantiers

Huit chantiers ont été programmés cette année sur nos réserves.

S'ajoutent à cela de petits chantiers d'entretien de quelques heures en fin d'après-midi uniquement sur le site de la Lambonnière à Pervenchères.

Parallèlement à ces chantiers, l'élaboration du jardin botanique de la Perrière dédié aux fougères du Perche et plantes des vieux murs, sous l'égide de François Radigue, s'est poursuivie de mars à octobre, en moyenne deux fois par mois.

Chantier à Macé (talus à Lathyrus pannonicus)

La réalisation de panneaux d'informations à Saint-Germain-du-Corbéis

À la demande de la commune, Cédric a réalisé deux panneaux d'information sur la biodiversité et la gestion des prairies humides situées le long de la Sarthe.

V - Débat public

L'AFFO a participé, comme d'habitude, à de nombreuses réunions et répondu à des enquêtes publiques, concernant une unité de méthanisation à Pouvrai, une autre à Messei, l'extension d'une carrière à Villedieu les Bailleul.

En outre, nous recevons de nombreuses sollicitations en tant qu'association reconnue (négociation d'une convention pluriannuelle d'objectifs avec la ville d'Alençon, demande d'étude de l'association anti-GDE de Nonant le Pin, études de biodiversité de la part de particuliers, etc) et nous y répondons.

VI -Le Naturalisme et les animations

Sorties nature grand public

Cette année, nous avons programmé 24 sorties nature dans des lieux et avec des thèmes diversifiés. La fréquentation est toujours très bonne avec une quinzaine de personnes en moyenne.

VII - Les rencontres naturalistes

Comme tous les ans, chaque trimestre, se sont déroulés les rencontres naturalistes au lycée agricole de Sées. Une quinzaine d'exposés variés y auront été présentés sur des sujets divers.

VIII - L'Atlas botanique et prospections inventaires

Plusieurs inventaires de communes ont été faits cette année, rassemblant des botanistes et aussi des adhérents, pour alimenter l'atlas botanique départemental sous la direction, et avec l'aide technique, scientifique et logistique du Conservatoire botanique national de Brest. 7 communes ont été inventoriées de façon approfondie : Guéprei, Dancé, le Domfrontais, Vimoutiers, Moulins la Marche, la Bellière, le Cercueil, St Cyr la Rosière. D'autres inventaires, plus ponctuels, ont été réalisés dans de nombreuses communes. C'est ainsi que plus de 34 000 données floristiques sur 247 communes par une trentaine de botanistes de l'AFFO ont été collectées en cette seule année 2016 !

IX - Participation aux publications du Conseil général de l'Orne

Depuis deux ans, l'AFFO participe à la réalisation du guide *Balades nature dans l'Orne*. Elle s'occupe de collecter les informations auprès des structures qui proposent des sorties nature sur le département. Ces données sont ensuite structurées, formatées et vérifiées, puis transmises au Conseil départemental qui se charge de la mise en page et de l'impression.

X - L'éducation à l'environnement

L'éducation à l'environnement du Parc régional du Perche où Cédric intervient sur plusieurs sessions, pour des élèves d'écoles de l'Orne et de l'Eure et Loir. La qualité de des animations est très appréciée. Une discussion et négociation s'est engagée entre le Parc et l'AFFO - qui aussi représente toutes les autres structures intervenantes - pour obtenir une réévaluation de la tarification des prestations, qui sont actuellement bien inférieures à celles communément appliquées.

Les sorties réalisées par Cédric

L'AFFO anime depuis plus de 10 ans des visites sur les Espaces naturels sensibles du Conseil départemental de l'Orne. Ces visites font l'objet d'un marché public. Cette année, l'AFFO s'est associée à la Ferme de la Cauchetière pour répondre à l'appel d'offres sur certains sites. Cédric et Loïc (l'animateur de la Ferme de la Cauchetière) ont ainsi pu se relayer pour mieux répondre à la demande. Ces visites concernent désormais 10 espaces naturels et représentent 33 dates (dont 22 animées par Cédric) :

- Coteau de la Bandonnière à Longny-au-Perche ;
- Coteau des Champs Genêts à Aubry-le-Panthou ;
- Coteau de la Butte à Courménil ;
- Coteau du Mont Chauvel à Saint-Germain-de-Clairefeuille ;

- Coteau de la Cour-cucu à Canapville ;
- Coteaux historiques de la Bataille de Normandie au Mont Ormel ;
- Tourbière de Commeauche à Feings ;
- Résurgences du Guiel ;
- Prairies humides de Campigny à Canapville ;
- Site de Sainte Eugénie à Silly-en-Gouffern.

La médiathèque d'Alençon proposait en mai et juin des activités sur le thème des insectes. A cette occasion, l'AFFO a pu mettre à disposition son exposition. Et Cédric est intervenu pour animer un atelier pour le jeune public ainsi qu'une sortie pour les familles au départ du quartier de Perseigne.

Animations « grand public »

L'AFFO participe aussi aux activités proposées par le Parc naturel régional du Perche. François Radigue a animé une conférence sur les arbres remarquables ainsi qu'une animation sur les herbiers. Tandis que Cédric a animé durant l'été un atelier de fabrication d'abris à insectes et une après-midi découverte autour du thème des libellules.

De nombreuses animations (conférences, débats, ateliers ou séminaires) ont aussi été assurées par Serge Lesur sur la thématique des pesticides et du changement climatique tant dans l'Orne que dans les départements voisins à la demande d'associations, de communes ou d'administrations régionales. De plus, il a animé 5 débats lors du festival Ciné Environnement à Sées.

L'animation pour les scolaires

En 2016, Cédric a animé 119 demi-journées dans le cadre scolaire. Les interventions se font principalement entre janvier et juin, très peu en début d'année scolaire. Cela s'explique par le fait que la plupart des interventions se font dans le cadre d'appel à projets. Les projets sont retenus en octobre ou novembre et les premières interventions ne font qu'à partir de janvier de l'année suivante.

Parc naturel régional du Perche	61
Parc naturel régional Normandie Maine	24
Ville d'Alençon	5
Conseil départemental	8
Ville de Pantin (93)	19
autres	2

Cédric anime également des classes vertes (au printemps) et classes rousses (en automne) dans le centre de vacances de Saint-Martin-d'Ecublei. Ce centre appartient à la ville de Pantin (93). Les classes des différentes écoles de la ville ont la possibilité de venir y faire des séjours découverte d'une semaine (au printemps) ou de 10 jours (à l'automne).

Cette année, l'AFFO n'a pas été retenue pour animer des TAP à Saint-Denis-sur-Sarthon. Toutefois, Cédric est quand même intervenu 2 fois en remplacement d'autres intervenants.

La base de données naturaliste

La base départementale de données naturalistes, toujours gérée par Cédric, compte plus de 212 000 observations. Plus de 28 000 données ont été enregistrées en 2016 dont 11 612 données de l'AFFO, 15 524 données du Parc naturel régional Normandie-Maine et 1 402 données du Parc naturel régional du Perche.

Et encore tant d'autres choses…

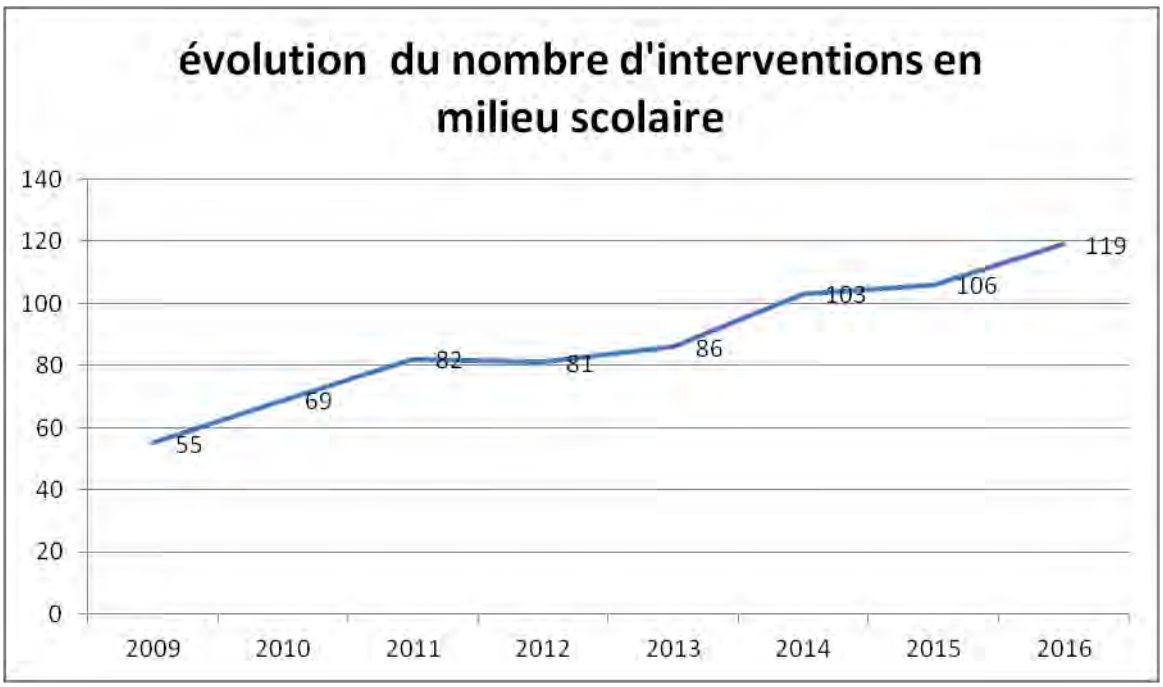

Rapport financier

Par Michèle Foubert, trésorière

L'année arrive à son terme, il est donc l'heure de vous présenter la situation financière de l'association.
Toutes les dépenses de fonctionnement ont été maitrisées et donc assumées sans difficultés. Chacune d'elles a fait l'objet d'une attention particulière. Cependant, nous avons dû faire face à quelques imprévus :

- Réparation importante du véhicule (1 500 €), le renouvellement du véhicule est à envisager très prochainement.
- Arriéré de factures ERDF concernant la Lambonnière depuis 2011 - problème d'adresse (290 €)
- Achat d'un PC fixe pour remplacer celui de Cédric devenu obsolète (600 €).

Côté recettes, les activités de Cédric et Estelle sont maintenant régulières et pérennisées, elles représentent plus de 33 000 €.
Il apparait également les recettes liées aux conférences-débats effectués par des bénévoles, aux ventes d'ouvrages, aux frais d'inscriptions aux sessions de l'École Ornaise de Botanique.
L'édition de l'atlas des papillons a été entièrement financée notamment grâce à la mise en place d'une convention avec l'éditeur et au soutien de plusieurs partenaires (Région, DREAL).

La qualité des relations avec l'ensemble des institutions et la pertinence des projets envisagés ou en cours de réalisation ont permis de percevoir un montant conséquent de subventions. Certaines sont imputables aux projets réalisés en 2016, d'autres constituent des avances sur les projets 2017.

Au 10 Décembre 2016, la situation financière est rassurante, durant toute l'année les activités diverses de l'association ont permis de reconstituer une réserve significative.
En effet, le résultat (provisoire) laisse apparaitre un excédent de prés de 13 500 €.
Cet excédent traduit une exigence de bon sens, une gestion rigoureuse, et va permettre d'appréhender la prochaine année avec sérénité.
L'année 2016 a été une année exceptionnelle, les restrictions budgétaires nous laissent présager des années moins fastes dont il faut se prémunir. La situation est saine mais vulnérable. Il est donc indispensable de gérer l'association « en bon père de famille », se lancer dans des projets dispendieux avec des financements hypothétiques pourraient avoir raison de l'association.

Cependant, il y a un projet imminent dont le budget précaire présente un risque financier important pour l'association, et à ce titre je ne peux cautionner des dépenses démesurées financées par des recettes improbables. Bien sûr je comprends aisément l'engouement et la ferveur déployés pour ce projet, mais est-il raisonnable ?
Aussi, je vous informe mettre un terme à ma fonction de trésorière à l'issue de l'assemblée générale.

Durant ces deux années, j'ai beaucoup appris mais il me reste encore beaucoup à apprendre, je continuerai donc à participer aux diverses activités proposées par l'association dont l'école ornaise de botanique. Merci à tous ceux qui ont su éveiller ma curiosité.

Résultat 2016 (provisoire)

Dépenses		71 687,85	100%
60 - Achats		14 399,33	20%
Achat études, prestations diverses		487,50	
Abt EDF Lambonnière		414,02	
Aménagement local St Denis		52,80	
Ftures Animations		784,48	
Ftures de Bureau		1 866,73	
Ouvrages naturathèques, aménagement		107,00	
Programme animations 2016		246,05	
EOB Ftures, Pub, Flores etc		1 010,75	
Atlas des papillons		9 260,00	
Location MFR	WE Botanique	170,00	
61 - Services Exterieurs		6 096,21	9%
Carburant		1 458,12	
Loyer CRIL		1 440,00	
Entretien Véhicule		1 889,68	
Entretien Duplicateur		202,18	
Assurance Véhicule		405,66	
Assurances Locaux-RC		700,57	
62 - Autres services Exterieurs		3 450,06	5%
Adhésions (Grape, CBN, ACRO, etc)		108,00	
Internet PMB, Lab Project, OVH, Zacharie		1 627,36	
Don Manche nature environnement		50,00	
Frais AG 01/2016, vernissage		194,71	
Frais de déplacement (SNCF)		341,70	
Abt Tél Fixe & Internet		496,00	
Frais Postaux (Liseron)		558,77	
Frais Bancaires CREDIT MUTUEL		73,52	
63 - Impots et taxes		463,00	1%
Taxe foncières La Lambonniere		446,00	
Taxe foncières Cannapville		17,00	
64 - Charges de personnel		44 279,25	62%
Salaires		24 694,20	
Cotisations sociales URSSAF-RETRAITE-MUTUELLE		19 656,17	
Ind journalières SS & Chorum		- 603,68	
Médecine du travail, ea61		471,56	
Vêtement Travail		-	
Restitution Urssaf		61,00	
68 - Dotation aux amortissments		3 000,00	4%
Amortissement		3 000,00	
EXCEDENT		13 526,94	16%
TOTAL		85 214,79	

Recettes		85 214,79	100%
70 - Ventes de prestation, ouvrages		43 498,79	51%
Prestations 2015			
Prestations 2016		33 307,50	
Ventes d'ouvrages		1 246,40	
conférences débats		2 114,88	
EOB Ecole Ornaise de Botanique		672,00	
Production Electricité		640,75	
Atlas des papillons	Convention	5 500,26	
WE Botanique		17,00	
74 - Subventions 2016 - Projets		17 500,00	21%
DREAL	**ZNIEF 2016-2017**	-	
Région Normandie	EOB	3 500,00	
CU ALENCON	**Film changement climatique**	-	
ADEME	**Film changement climatique**	-	
AESN		-	
DREAL	Bocage Solde Projet 2015	1 500,00	
DREAL	Education & Dével Durable	10 000,00	
DREAL	Atlas des papillons - Solde	2 500,00	
Parc naturel régional du Perche	Atlas des papillons	-	
74 - Subventions 2016 - Fonctionnement		13 870,00	16%
Département Orne		900,00	
LA FERTE MACE		-	
PERVENCHERE		50,00	
GODISSON		40,00	
LA FERTE EN OUCHE	Commune nouvelle	50,00	
ST DENIS SUR SARTHON		200,00	
ARGENTAN		300,00	
LA PERRIERE		300,00	
SAINT MARTIN DU VIEUX BELLEME		30,00	
DREAL ZNIEFF 2015_2016		4 000,00	
DREAL ZNIEFF 2015_2016	Solde	2 000,00	
DREAL ZNIEFF 2016_2017		**6 000,00**	
75 - Autres produits de gestion		10 285,00	12%
Cotisations et cotisations solidaires		9 585,00	
Don Lycée Jean Monnet		700,00	
76-Produits financiers		-	
Intérêts		-	
79 - Autres produits de gestion		61,00	0%
URSSAF		61,00	
TOTAL		85 214,79	

Budget prévisionnel 2017

Ce budget prévisionnel a été élaboré par le président et la trésorière avec l'aide d'un administrateur de l'association. Il reflète ce que le président et la trésorière estiment « raisonnable » et réalisable pour l'année à venir, compte tenu des engagements pris, des finances envisageables et des « risques » potentiels à venir (véhicule de l'AFFO, imprévu dans les subventions, amortissements et réserves (en vue d'un avenir jamais assuré). Un deuxième budget est proposé (voir page suivante).

Budget Prévisionnel 2017

Charges	Année 2017	Produits	Année 2017
60- Achats	3 500,00 €	70 - Ventes de prestation, ouvrages	35 600,00 €
Abt EDF Lambonnière	200,00 €	Prestations salariés	34 000,00 €
Aménagement local St Denis-sur-Sarthon et Pervenchères	500,00 €	Ventes d'ouvrages (y compris droits de diffusion)	500,00 €
Equipement naturathèque	300,00 €	Prestations "bénévoles"	500,00 €
Ftures Animations	800,00 €	EDF La Lambonnière	600,00 €
Ftures de Bureau	1 400,00 €		
Imprimante (achat)	300,00 €		
61 - Services Exterieurs	8 170,00 €	74 - Subventions de fonctionnement	7 870,00 €
Loyer CRIL	1 500,00 €	DREAL fonctionnement	6 000,00 €
Assurances Locaux-RC	700,00 €	Département de l'Orne	900,00 €
Carburant	1 800,00 €	Pervenchères	50,00 €
Entretien Véhicule	1 000,00 €	Godisson	40,00 €
Assurance Véhicule	410,00 €	Saint Denis sur Sarthon	200,00 €
Entretien Duplicateur	210,00 €	Argentan	300,00 €
Internet PMB, contrat de maintenance, OVH	1 000,00 €	La Perrière	300,00 €
Ouvrages naturathèque	1 000,00 €	Saint Martin du Vieux Bellême	30,00 €
Abonnement nathurathéque	150,00 €	La Ferté en Ouche	50,00 €
Adhésions (GRAPE ou ?, CEN, ACRO, etc)	400,00 €		
62 - Autres service Ext. liés à la réalisation des projets	32 220,00 €	74 - Subventions liées aux projets	43 000,00 €
Etude ZNIEFF	4 400,00 €	DREAL 1er Projet 10 ZNIEFF 2015-2016 (Solde)	2 000,00 €
Projet Région (à définir)	2 000,00 €	**DREAL 2nd Projet 12 ZNIEFF 2017 (*)**	**6 000,00 €**
Projet Changement climatique (fiches, site Internet)	2 000,00 €	DREAL 2nd Projet 12 ZNIEFF 2016-2017 (Solde)	3 000,00 €
Film Changement climatique (réalisation tech.)	17 000,00 €	**DREAL Changement Climatique (*)**	**10 000,00 €**
Frais de déplacement liés au film	1 150,00 €	**Région Basse-Normandie Chgt Clim (Acpte) (*)**	**3 500,00 €**
		CU Alençon Changement Climatique (*)	**2 000,00 €**
Réactualisation site Internet	1 220,00 €	Région Basse-Normandie Chgt Clim (Solde)	1 500,00 €
		AESN Changement Climatique (**)	2 000,00 €
Ponton Lambonnière	1 950,00 €	**ADEME Changement Climatique (*)**	**750,00 €**
		ADEME Changement Climatique (Solde)	4 250,00 €
Equipement école de botanique	2 500,00 €	Région BN Ecole de botanique (Solde)	1 500,00 €
62 - Autres service Ext. liés au fonctionnement de l'AFFO	1 680,00 €	Projet Région (à définir)	3 500,00 €
Frais AG 01/2016	200,00 €		
Frais déplacements	300,00 €	Alençon Convention triennale	3 000,00 €
Frais Postaux (Liseron et autres)	600,00 €		
Abt Tél Fixe & Internet	500,00 €		
Frais Bancaires CREDIT MUTUEL	80,00 €		
63 -Impots et tax es	500,00 €	75 - Autres produits	9 000,00 €
Impôts (taxes foncières)	500,00 €	Cotisations et cotisations solidaires	9 000,00 €
64 - Charges de personnel	45 550,00 €	76 - Produits Financiers	150,00 €
Salaires Nets	25 000,00 €	Intérêts livret	150,00 €
Cotisations sociales, EA 61, CIST, Mutuelle obligatoire	20 000,00 €		
Vêtement Travail (et vaccination leptospirose [400])	550,00 €		
65 - Autres Charges gestion courante		79 - Autres produits de gestion	- €
68 - Amortisssements	4 000,00 €	78 - Reprises Amortisssement	- €
Véhicule, Mat Informatique	4 000,00 €		
Total dépenses	**95 620,00 €**	**Total produits**	**95 620,00 €**

(*) montants déjà perçus

(**) accord reçu sans notification de montant

Budget prévisionnel 2017 avec projet revue

Comme il nous a été demandé lors de l'élaboration du budget prévisionnel (voir rapport moral), il a été inclus dans notre proposition de prévisionnel 2017 (présenté page précédente) un complément concernant l'insertion du projet de la revue ORNATURE (publication de deux numéros en 2017) équilibré, en dépenses et en recettes, à hauteur de 11 800 €. Ces éléments ont été fournis par les porteurs du projet.

Budget Prévisionnel 2017 avec projet revue

Charges	Année 2017
60- Achats	3 500,00 €
Abt EDF Lambonnière	200,00 €
Aménagement local St Denis-sur-Sarthon et Pervenchères	500,00 €
Equipement naturathèque	300,00 €
Ftures Animations	800,00 €
Ftures de Bureau	1 400,00 €
Imprimante (achat)	300,00 €
61 - Services Exterieurs	8 170,00 €
Loyer CRIL	1 500,00 €
Assurances Locaux-RC	700,00 €
Carburant	1 800,00 €
Entretien Véhicule	1 000,00 €
Assurance Véhicule	410,00 €
Entretien Duplicateur	210,00 €
Internet PMB, contrat de maintenance, OVH	1 000,00 €
Ouvrages naturathèque	1 000,00 €
Abonnement nathurathéque	150,00 €
Adhésions (GRAPE ou ?, CEN, ACRO, etc)	400,00 €
62 - Autres service Ext. liés à la réalisation des projets	44 020,00 €
Etude ZNIEFF	4 400,00 €
Projet Région (à définir)	2 000,00 €
Projet Changement climatique (fiches, site Internet)	2 000,00 €
Film Changement climatique (réalisation tech.)	17 000,00 €
Frais de déplacement liés au film	1 150,00 €
Equipement école de botanique	2 500,00 €
Réactualisation site Internet	1 220,00 €
Ponton Lambonnière	1 950,00 €
Edition d'une revue AFFO	11 800,00 €
62 - Autres service Ext. liés au fonctionnement de l'AFFO	1 680,00 €
Frais AG 01/2016	200,00 €
Frais déplacements	300,00 €
Frais Postaux (Liseron et autres)	600,00 €
Abt Tél Fixe & Internet	500,00 €
Frais Bancaires CREDIT MUTUEL	80,00 €
63 -Impots et tax es	500,00 €
Impôts (taxes foncières)	500,00 €
64 - Charges de personnel	45 550,00 €
Salaires Nets	25 000,00 €
Cotisations sociales, EA 61, CIST, Mutuelle obligatoire	20 000,00 €
Vêtement Travail (et vaccination leptospirose [400])	550,00 €
65 - Autres Charges gestion courante	
68 - Amortisssements	4 000,00 €
Véhicule, Mat Informatique	4 000,00 €
Total dépenses	**107 420,00 €**

Produits	Année 2017
70 - Ventes de prestation, ouvrages	45 500,00 €
Prestations salariés	34 000,00 €
Ventes d'ouvrages (y compris droits de diffusion)	500,00 €
Prestations "bénévoles"	500,00 €
EDF La Lambonnière	600,00 €
Ventes aux adhérents (300x15€)	4 500,00 €
Ventes revue aux revendeurs (250x6€)	1 500,00 €
Abonnement revue institutionnels (100x15€)	1 500,00 €
Abonnement Individuel (160x15€)	2 400,00 €
74 - Subventions de fonctionnement	7 870,00 €
DREAL fonctionnement	6 000,00 €
Département de l'Orne	900,00 €
Pervenchères	50,00 €
Godisson	40,00 €
Saint Denis sur Sarthon	200,00 €
Argentan	300,00 €
La Perrière	300,00 €
Saint Martin du Vieux Bellême	30,00 €
La Ferté en Ouche	50,00 €
74 - Subventions liées aux projets	44 900,00 €
DREAL 1er Projet 10 ZNIEFF 2015-2016 (Solde)	2 000,00 €
DREAL 2nd Projet 12 ZNIEFF 2017 (*)	**6 000,00 €**
DREAL 2nd Projet 12 ZNIEFF 2016-2017 (Solde)	3 000,00 €
DREAL Changement Climatique (*)	**10 000,00 €**
Région Basse-Normandie Chgt Clim (Acpte) (*)	**3 500,00 €**
CU Alençon Changement Climatique (*)	**2 000,00 €**
Région Basse-Normandie Chgt Clim (Solde)	1 500,00 €
AESN Changement Climatique (**)	2 000,00 €
ADEME Changement Climatique (*)	**750,00 €**
ADEME Changement Climatique (Solde)	4 250,00 €
Région BN Ecole de botanique (Solde)	1 500,00 €
Projet Région (à définir)	3 500,00 €
Alençon Convention triennale	3 000,00 €
Subvention revue AFFO (ou financement participatif)	1 900,00 €
75 - Autres produits	6 000,00 €
Cotisations et cotisations solidaires	6 000,00 €
Différentiel des cotisations avec abt revue	3 000,00 €
76 - Produits Financiers	150,00 €
Intérêts livret	150,00 €
79 - Autres produits de gestion	- €
78 - Reprises Amortisssement	- €
Total produits	**107 420,00 €**

(*) montants déjà perçus
(**) accord reçu sans notification de montant

Conseil d'administration du 2/07/2016

Par Rosine Guerchais

1) Point financier à la fin du premier semestre

La trésorerie disponible au 30/6 est de 48 329,86 €

Montant des dépenses : 48 865,68 €. Parmi elles, le paiement des salaires et charges de nos salariés, les frais d'entretien du véhicule qui a nécessité des réparations importantes, des investissements en matériel pour l'E.O.B., le financement prévu par convention avec les Éditions du Tilleul pour l'Atlas des Papillons de l'Orne.

Montant des recettes : 54 374,99 €. Parmi elles, le paiement des prestations d'animation de Cédric pour 2015 (soldes) et pour 2016, des ventes d'ouvrage, les versements des participants aux sessions de l'école botanique, des subventions reçues pour l'inventaire des ZNIEFF, la réalisation du film « changement climatique » et divers autres soldes de conventions 2015.

A noter que le versement des cotisations et cotisations solidaires des adhérents s'est fait dans des délais plus rapides qu'en 2015. Elles se montent déjà à 9 158 €.

Le Résultat est équilibré avec un écart de -64,64 € par rapport au Prévisionnel.

Restons prudent, certaines subventions ont déjà été versées pour des projets non encore réalisés totalement.

2) Projets en cours ou terminés

Le Projet Bocage :

Il s'est terminé en Décembre 2015 avec :

- la réalisation de deux ouvrages à destination, l'un du Grand Public, l'autre, pour des Élus et Collectivités
- la réalisation d'une exposition. Un exemplaire est à l'AFFO destiné à circuler sur demande, un autre a été communiqué à la DREAL pour diffusion
- la participation à des réunions à la DREAL, avec de nombreuses personnes et acteurs concernés par ce domaine. Il est prévu d'autres rencontres pour voir les évolutions
- une maquette pédagogique n'est pas faite mais reste envisagée.

Les derniers versements pour soldes ont été perçus ce semestre.

Le Projet Changement climatique

Projet proposé au Conseil régional en réponse à son appel dans le cadre « Associons-nous pour un développement durable », pour la période 2015-2016.

- Outre des conférences déjà effectuées, le projet consiste en la réalisation d'un film, avec pour réalisateur Erik Fretel de l'association « La Ponceuse ». Le tournage est en cours, pour un film d'une durée d'environ 26mn, complété par de nombreuses interviews déjà réalisées.
- Nous avons déjà perçu certaines subventions (DREAL, CUA d'Alençon) mais d'autres sont en attente (C.R., l'ADEME, l'Agence de l'eau, Communauté urbaine d'Argentan). Le montant du budget qui sera acquis en final conditionnera la durée du film.
- En plus de la production d'un DVD, des fiches pédagogiques seront élaborées ainsi que quelques clips vidéo.

L'association « Heula » nous a donné son accord pour utiliser leurs productions.

Dans un premier temps, 150 DVD sont prévus. Des gravures postérieures en fonction de la demande seront possibles.

Nous avons accepté d'accorder des droits de diffusion à l'Agence de l'eau, pas d'autres demandes de collectivités pour l'instant.

Le Projet l'École Ornaise de Botanique (E.O.B.)

Depuis le début de l'action, 8 sessions de formation se sont déjà tenues sur les 14 prévues en 2016. 4 pour le module Initiation, 4 pour le module Découverte, reste 2 sessions Découverte et 4 sessions Approfondissement.

Chacune a connu une dizaine de personnes en moyenne, certaines non adhérentes à l'AFFO et qui, pour certaines, depuis ont adhéré. Certaines aussi ont suivi la formation pour un usage professionnel.

Les retours sont globalement positifs.

Des prospectus, articles de journaux, une interview radiophonique ont permis de sensibiliser le public.

A réfléchir sur des investissements futurs, à l'organisation de sessions destinées aux jeunes, et à l'implantation des formations, dans les lieux où résident les organismes œuvrant pour la nature et les Parcs régionaux.

Hors E.O.B., un weekend botanique, s'est tenu dans le Domfrontais, avec une vingtaine de participants. Cette formule mérite d'être renouvelée.

Le Projet Nouvelle revue

Suite à l'AG du 30/1/2016, où l'idée d'une nouvelle revue a été évoquée, ce projet a provoqué de très vifs débats et réactions.

Le CA du 12/3, avec ses membres présents, a voté favorablement pour, d'une part, la continuité du Petit Liseron, et, d'autre part, accepter l'expérimentation d'une nouvelle revue n° 0 en numérique, sans financements de l'association.

Un groupe de travail avec plusieurs personnes enthousiasmées par le projet s'est réuni 3 fois, concernant l'organisation, la formation à un logiciel de mise en pages, établissement de sommaire, productions d'articles et comité de relecture. Plusieurs propositions pour un titre de la revue restent en cours. Cette nouvelle revue outre à destination de nos adhérents, sous forme papier serait mise en vente, et aussi destinée pour un public extérieur, voire avec un rayonnement régional.

Le « Petit Liseron », notre bulletin originel, de liaison avec nos adhérents mais aussi distribué à des personnes extérieures, personnalités et financeurs, outre les informations de l'association sur l'actualité et les compte rendus de réunions, comporte divers articles généralistes ou plus spécialisés, mais notre revue souffre d'une carence d'articles rédigés par des naturalistes, malgré des demandes régulières de fournir de tels articles. Le « Petit Liseron est distribué gratuitement aux adhérents, soit sur papier en noir et blanc, soit sous forme numérique en couleur.

Martine Lesur, en charge de l'élaboration de ce journal, s'efforçant aussi de suppléer par des fiches Flore et Faune et des compte- rendu de rencontres naturalistes l'absence d'écrits dans ce domaine, informe le CA qu'elle arrête en fin d'année.

Anne-Sophie, Vice-présidente, chargée de la communication/publications informe le CA, qu'elle ne souhaite pas participer à cette instance en 2017.

Des échanges s'en suivent sur la coexistence des deux revues comme publications. Serge envisage, la situation étant bloquée, de recourir à une médiation externe ou interne. Sylvain Noirot, membre du bureau est sollicité, n'accepte pas mais déclare que l'opposition des points de vue et la crise actuelle n'a aucun intérêt pour l'AFFO et son avenir, que le ressentiment, l'amertume, les blessures de certains membres liés au Petit Liseron, sont compréhensibles. Il incite que chacun y mette du sien, de s'efforcer à contribuer à la continuité du Petit Liseron et de laisser la nouvelle revue avec son premier numéro 0 numérique se faire, et avant tout que chacun envers l'autre ait du respect de ce qu'il a fait avec ses capacités et compétences.

Le CA de décembre 2016 se prononcera sur l'avenir de la nouvelle revue.

3) Les autres points de l'ordre du jour

(ZNIEFF, Atlas des Papillons, Propositions de projets Faune et Flore) sont reportés en raison de la dédicace de la salle Jean Claude Pottier et de l'inauguration de l'exposition estivale.

4) Divers et tour de table

Jacques distribue des exemplaires d'une plaquette sur le Campagnol amphibien (le (re)connaître pour le préserver), donnés à la Commission faune sauvage de l'Orne.

Rosine informe que l'extension de l'arrêté de protection du biotope du Sarthon et de ses affluents, a reçu un avis favorable à l'unanimité de la Commission des Sites et Paysages. Jusque là, il concernait la protection de la truite Fario, maintenant étendue à la mulette perlière, l'écrevisse à pattes blanches et le chabot. La liste des nombreuses interdictions et aussi de dérogations a donné lieu à débat.

François a assisté à la réunion annuelle avec l'Éducation nationale, le Parc du Perche, et les 5 organismes dont l'AFFFO, concernés par les actions d'éducation/animation. Le travail de Cédric est reconnu. L'enveloppe financière future est annoncée faible. Une lettre a été adressée par l'AFFFO aux autres associations interve-

nantes, pour que le tarif des interventions de notre salarié soit revalorisé. Une réponse récente d'Eure et Loir Nature nous informe qu'elle envisage d'arrêter ses propres actions, vu les tarifs minimes appliqués.
Concernant l'Atlas des papillons, un exemplaire gratuit a été donné au PRP. Le Conseil départemental pour sa part nous a passé commande pour 100 exemplaires payants.

Ce compte-rendu a été validé et adopté par le Conseil d'administration lors de sa réunion du 1er octobre 2016

Réunion de bureau du 30/09/2016
Par Rosine Guerchais

Renouvellement de l'agrément « Éducation Nationale »
Cet agrément concerne les interventions d'animation de Cédric dans les écoles. Le dossier est fait et complet. La décision de l'E.N. est attendue pour janvier 2017. L'agrément est valable pour 5 ans.

A faire : le dossier de renouvellement de l'agrément de l'AFFO au titre de la protection de la nature qui intervient en 2017

Enquête publique Carrière de Villedieu les Bailleuls
Une enquête publique relative à la poursuite et l'extension de la courrière est ouverte. Nous avons été sollicités par des riverains inquiets pour étude et avis.
Le carreau de l'ancienne carrière a été classé en ZNIEFF, et retenu comme site d'importance dans l'inventaire géologique de Normandie.
François a assisté à une réunion à Tournai sur Dives, concernant la restauration de l'ancienne carrière. Il estime que le dossier répond à nos attentes et que les moyens concrets pour préserver les espèces sont mis en œuvre. L'exploitant nous a sollicités pour assurer le suivi et l'animation du site. Nous avons pour le moment réservé notre réponse. Concernant l'extension de la carrière, le projet de réhabilitation en fin d'exploitation est correct.
Il reste que le projet d'extension présente des désagréments pour les riverains (trafic routier, bruits, …). La réflexion de l'exploitant doit s'engager sur ces sujets. Un courrier officiel avec notre avis va être adressé au Commissaire Enquêteur.

Déviation RN 12
Une concertation publique a lieu le 5 octobre à 20 h à Saint-Denis-sur-Sarthon et le 14/10 à 18h30, pour présenter le tracé de déviation. Celle-ci contournera Pacé par le Nord et Saint-Denis par le Sud, avec une mise en 2 voies de la route.

Conventions AFFO /CEN
Les conventions concernant le site des Houlles Blanches et le site Roger Brun de Canapville, entre l'AFFO, propriétaire, et le CEN, gestionnaire, sont établies. Elles seront signées au cours du CA du 1er octobre.

Point Info Biodiversité
L'Union régionale des CPIE de Normandie nous invite à une réunion de présentation d'un dispositif des points info biodiversité, le 6 octobre 2016 à Caen. C'est une plateforme d'information et de ressources thématiques à destination de publics variés et nécessite un partenariat entre les CPIE locaux et les acteurs de la biodiversité. François informe de la création future d'une Agence régionale du développement durable et de la biodiversité. Se pose la question du positionnement des associations locales, comme l'AFFO, dans un paysage où diverses structures régionales voire nationales interviennent localement selon leur domaine, en particulier pour les inventaires. L'AFFO ne doit pas être court-circuitée. Nécessité d'établir des conventions avec ces structures portant sur des échanges réciproques de données, et nécessité pour nos propres naturalistes d'informer l'AFFO (Cédric) de leurs saisies issues d'inventaires.

Appel à projets AESN (Agence de l'eau Seine Normandie)
Nous avons reçu 3 appels à projets de l'Agence de l'eau Seine Normandie concernant :
- La protection de la ressource en eau potable
- La lutte contre les fuites dans les réseaux de distribution
- La réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires

Pour ce dernier, nous pourrions utiliser les films « Pesticide, mon amour », « Bye Bye Pesticides » et faire des animations. Pas de volontaire parmi les membres du bureau. Nous ne répondrons pas à l'appel à projets.

Projet Éolien de Ciral et St Ellier-les-Bois
Nous sommes sollicités pour le suivi de la réalisation des mesures compensatoires suite à l'implantation des éoliennes, concernant l'avifaune, chiroptères, plantations de haies et feuillus. Cédric est intéressé, et pourrait coordonner des actions de suivi d'adhérents intéressés. Avis favorable sous réserve d'un dossier approfondi, y compris financier.

Étude Biodiversité au sud d'Alençon
L'AFFO est sollicité par un organisme de formation à la conduite d'engins publics, intervenant dans un espace, à proximité de la Plaine des Sports, et qui désire valoriser et restaurer la faune et la flore de la zone. Serge et Cédric iront voir le lieu et le projet.

GDE à Nonant le Pin
L'association anti GDE souhaite la remise en état totale du site et nous sollicite pour faire l'étude Faune et Flore (à la recherche d'espèces protégées). Nous pouvons répondre favorablement sur un plan technique, dans le cadre des inventaires communaux que nous menons, pour réaliser l'atlas botanique de l'Orne.

Actions éducatives dans le Perche
L'AFFO avec Cédric intervient dans les écoles du territoire du PNR du Perche et représente aussi les autres associations qui y font des animations. Nous avons demandé au Parc de revaloriser la tarification des journées de prestations, celle-ci d'un montant de 330 € est gelée depuis 2010/2011, et est très inférieure à celle couramment pratiquée ailleurs. Avec les autres associations, nous demandons un tarif de 400 €. Le nouveau responsable du Parc fait état de difficultés financières en raison de la baisse des subventions de la Région et Conseil départemental. Souhaitant le maintien des prestations éducatives, il propose de passer de 330 à 360/370 € et de rattraper le retard sur plusieurs années. Nous allons leur proposer d'accepter le montant de 370 € pour 2017 et 400 € ensuite, et de veiller à une revalorisation régulière.

Questions diverses
- L'Atlas des papillons de nuit de Normandie est paru ;
- Des compléments à la bibliographie des lépidoptères de France sont sortis
- Projet nouvelle revue : Le groupe expérimentant un n° 0 en numérique a besoin d'un logiciel d'un montant de 220 € et demande le financement de cet investissement. François souhaite proposer au CA du lendemain, 1/10, de voter un amendement à la décision du CA du 12/3/2016, qui avait voté favorablement pour une expérimentation numérique, sans participation financière de l'AFFO. Il lui est rappelé cette condition, et que par ailleurs un logiciel permettant mises en page et maquette, est utilisé à l'AFFO.
  - Vote des membres du bureau :
  - Pour : 1
  - Contre : 3
  - Abstentions : 2

Ce compte-rendu a été validé et adopté par le bureau lors de sa réunion du 18 novembre 2016.

Les palmiers

Par Michel Provost (texte et dessins)

Une grande famille botanique qui, à part quelques espèces cultivées, n'est guère représentée en Normandie mais que tout le monde connaît par les images publicitaires des voyagistes mais aussi par leur charge d'exotisme...

Préambule

Contrairement à l'idée et au langage courants, les palmiers ne sont pas des arbres ! Mais alors, qu'est-ce qu'un **arbre** ?

C'est un végétal **ligneux** (= construit à partir de **bois**, dans le sens que lui donne le menuisier = xylème secondaire = tissu lignifié, fibreux, stratifié, résistant) d'une hauteur de 5 ou 7 m suivant les écoles. Sa silhouette est caractéristique : une tige principale unique = **tronc** (si plusieurs rameaux groupés au pied, c'est un arbrisseau), surmontée d'un **houppier** = ensemble de branches avec de nombreuses ramifications hiérarchisées portant des bourgeons (terminaux et axillaires ; près d'un millier sur un vieux chêne !). Le bois ou **xylème secondaire** est produit par une assise génératrice (= **cambium**) au fonctionnement plus ou moins cyclique annuel et à l'origine des cernes concentriques observés en coupe transversale et dus à l'alternance de bois de printemps (vaisseaux à gros diamètre, montée de sève) et de bois d'automne (vaisseaux à diamètre de plus en plus petits) *(Fig. 1)*.

Seules les **Dicotylédones** et les **Gymnospermes** présentent des espèces arborescentes. Il n'y en a pas chez les Monocotylédones ou les Ptéridophytes actuelles.

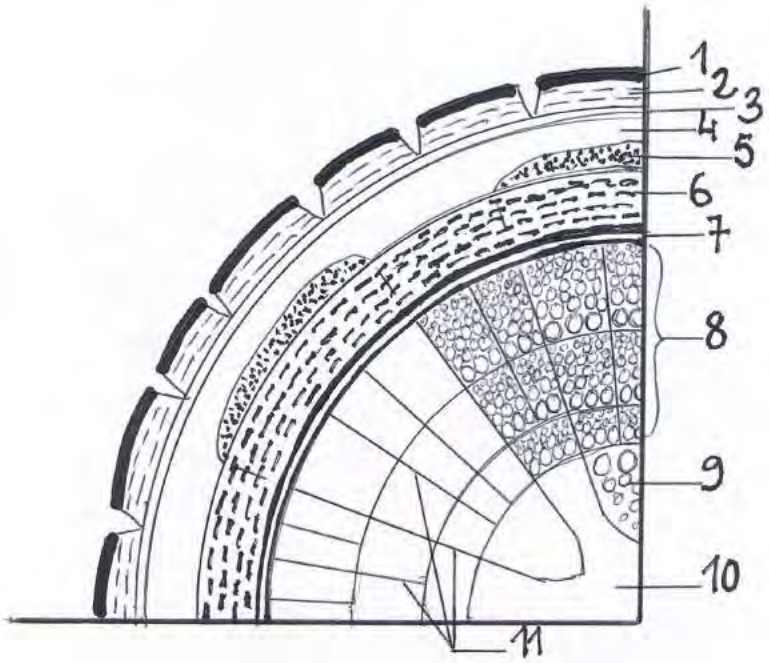

Fig 1 : coupe transversale dans une branche d'arbre

1 - épiderme desséché ;
2 - liège ;
3 - assise génératrice du liège ;
4 - parenchyme cortical ;
5 - phloème primaire ;
6 - phloème secondaire (= liber)
7 - assise génératrice (= cambium) ;
8 - xylème secondaire (= bois ; ici de 3 ans) ;
9 - xylème primaire ;
10 - parenchyme médullaire ;
11 - rayons ligneux.

Présentation générale

Les palmiers constituent la famille des Arécacées (du genre *Areca* dont *A. catechu* qui produit la noix d'arec) parfois aussi baptisée Palmacées (nom impropre car il n'y a pas de genre *Palma* !). Ce sont des Monocotylédones du groupe des Spadiciflores (avec une inflorescence = **spadice**, enfermée, au moins dans son jeune âge, dans une grande bractée = spathe) et de l'ordre des Arécales (spadice en panicule).

En y regardant rapidement, rien ne ressemble plus à un palmier qu'un autre palmier et pourtant la famille compte actuellement 3 400 espèces réparties en 235 genres ! Elle aime la chaleur et occupe essentiellement les régions équatoriales, tropicales et subtropicales, surtout en Asie et en Amérique ; seulement 2 espèces spontanées en Europe et 2 autres qui seraient susceptibles de s'y naturaliser.

Les palmiers sont connus depuis le crétacé supérieur, époque à laquelle ils « remontaient » vers le nord, jusqu'à la Norvège, la Corée, le Canada.

Le grand Linné leur attribuait le titre de « princes du royaume végétal ».

La petite famille des Cyclanthacées (Amérique tropicale) peut ressembler aux palmiers par les appareils végétatifs mais leur spadice est en épi, comme celui des Aracées.

Description d'un type : le dattier *(Phoenix dactirlifera)*, originaire d'Afrique du nord et du Proche-Orient.

Il présente une tige unique, dressée, appelée **stipe**, jamais ramifiée et à diamètre constant de la base jusqu'aux 15 - 20 mètres de hauteur qu'elle peut atteindre (à cause des restes de feuilles elle peut même paraître plus grosse en haut qu'en bas). Le stipe se termine par un **gros bourgeon unique**. Les cicatrices foliaires révèlent des entrenœuds quasi nuls et donc une croissance lente. Le caractère majeur réside dans son anatomie : pas d'assise génératrice et donc uniquement des tissus primaires = un parenchyme* médullaire plus ou moins lignifié (très résistant du point de vue mécanique) dans lequel se répartissent de très **nombreux faisceaux cribro-vasculaires** (phloème primaire + xylème primaire, respectivement conducteurs des sèves élaborée et brute). L'ensemble est homogène (*Fig. 2*) et n'a rien à voir avec du bois (= xylème secondaire). Cependant, le centre s'avère plus tendre et se gorge de réserves = la « moelle ».

Fig 2 : coupe transversale dans le stipe

1 - fibres (provenant surtout des gaines foliaires) ;
2 - parenchyme cortical ;
3 - endoderme ;
4 - parenchyme médullaire lignifié ;
F - faisceau cribro-vasculaire, avec phloème **(5)** et xylème **(6)** ;
7 - parenchyme médullaire tendre (réserves).

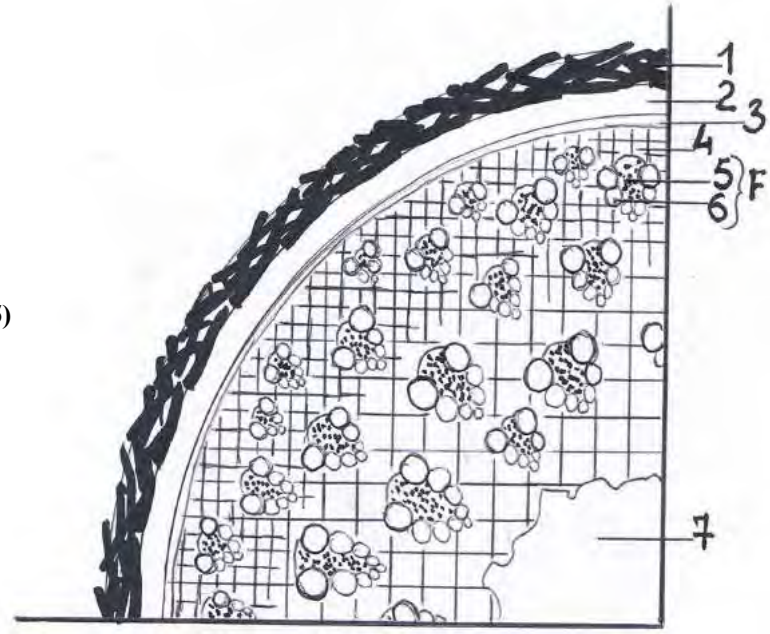

Les **feuilles** forment un bouquet terminal. Elles sont nombreuses (15 - 25) et de grande taille (2 - 3 mètres de longueur). On les appelle « palmes ». Un fort rachis (= nervure principale + pétiole), engaînant, forme l'armature du limbe. La feuille paraît composée mais en réalité elle est simple, le limbe, plié en accordéon se déchirant au cours de son développement en nombreuses pseudo-folioles en disposition pennée.

La **racine** primaire avorte dès la germination mais se trouve remplacée par des adventives nombreuses qui, en plus de leur rôle normal d'absorption, stabilisent solidement la plante. Le rejet de souche s'avère possible.

L'espèce est dioïque ; elle comprend donc des pieds mâles et des pieds femelles. Les inflorescences (**spadices**) sont volumineuses et se présentent chacune comme un bouquet de rameaux florifères disposés en éventail, grêles, sinués, enfermés au départ dans une grande spathe plus ou moins ligneuse, caduque. Au nombre de 3 - 6, les spadices se trouvent mélangés aux feuilles. Ils sont renouvelés tous les ans : la plante est polycarpique.

Les **fleurs**, sessiles, montrent un périanthe de 3 + 3 tépales coriaces et persistants. Elles deviennent unisexuées à la suite de l'avortement d'un des types d'organes sexuels potentiels à l'origine. Les fleurs mâles arborent 3

+ 3 étamines indépendantes, alors que les femelles contiennent 3 carpelles libres. La pollinisation se fait par le vent (anémogamie). Dans une palmeraie l'homme favorise les pieds femelles, seuls producteurs de fruits, mais conserve quelques pieds mâles pour la reproduction. Compte tenu de ce déséquilibre numérique, il compense en pratiquant la pollinisation artificielle.

Le **fruit**, ou datte, est une baie monosperme et non une drupe comme pourrait le faire penser le nom de noyau couramment attribué à sa graine. Cette confusion vient de sa dureté laquelle provient de son albumen (tissu de réserve) dit corné dont les cellules présentent une paroi squelettique très épaisse et imprégnée d'hémicellulose *(Fig.3)*.

Le dattier a besoin d'eau et il s'avère capable d'aller la chercher à plusieurs mètres de profondeur. Dans les milieux désertiques les palmeraies ont souvent représenté le point de cristallisation d'installations humaines pérennes et parfois importantes (Marrakech, Tougourt, Kibili, Palmyre…). Le palmier fournit des matériaux de construction et des fruits cependant qu'à son pied il est possible de creuser des puits durables permettant l'alimentation en eau et l'irrigation de cultures vivrières ou même de petites parcelles de céréales.

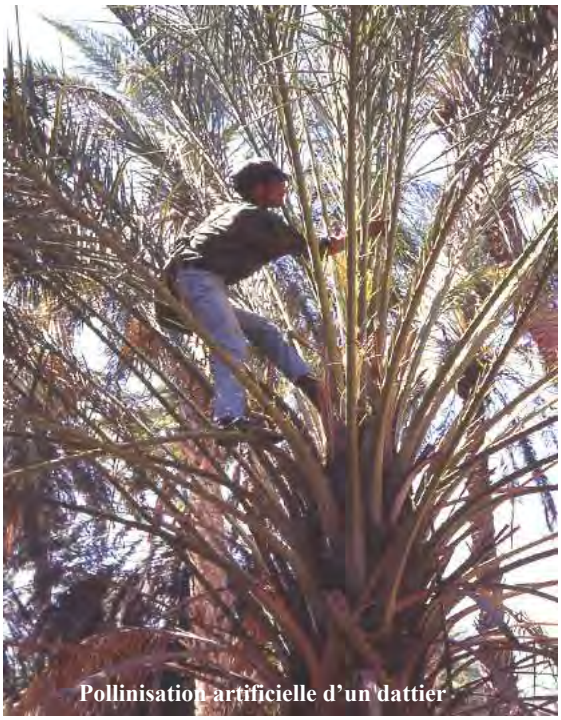
Pollinisation artificielle d'un dattier

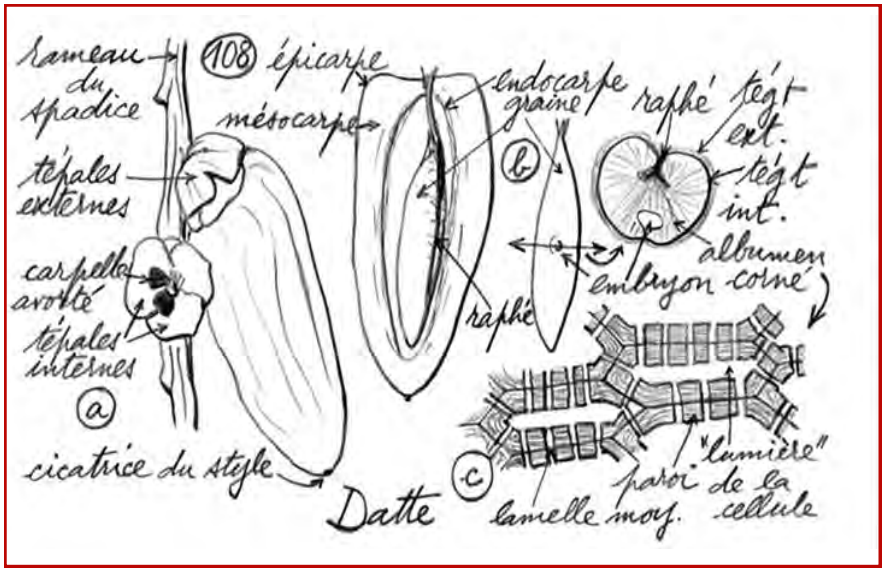

*** Parenchyme :**
Ensemble de tissus peu différenciés jouant surtout un rôle de « remplissage » (un peu l'équivalent des tissus conjonctifs des animaux) mais pouvant parfois se spécialiser un peu, par ses parois squelettiques cellulaires dans une fonction de soutien (lignifiées = sclérenchyme) mais surtout par leur contenu (chloroplastes, amidon, lipides, etc.).

Variations autour du type dattier

Ce qui risque, avec 3 400 espèces, d'apparaître come un florilège d'exceptions…

TIGE – le stipe :

- toujours simple et cylindrique ; très rarement ramifié dichotome chez *Hyphaene thebaica* des rives du Nil, ou alors accidentellement ; renflé à la base et donnant à la plante une allure de bouteille de Perrier dans son jeune âge (*Hyophorbe lagenicaulis*, endémique de l'île Ronde, au large de Maurice) ;
- Dressé et long, pouvant dépasser les 50 m de hauteur chez de nombreuses espèces dont le P. royal (*Roystonea*) ou court (moins d'1 m chez le P. nain ou « doum » = *Chamaerops humilis*) ; parfois lianescent et atteignant 300 m de longueur chez le rotin (*Calamus rotang*) lorsque, ne rencontrant pas d'arbre pour y grimper, il rampe sur le sol.
- Sauf chez les lianescents, les entre-nœuds sont très courts, les cicatrices foliaires superposées se touchant parfois presque, ce qui indique une croissance lente.
- Dans le cas des feuilles à gaine cylindrique et plus ou moins herbacée (P. royal, *Dictyosperma*, rônier, coco-fesses…) les cicatrices sont annelées et disparaissent généralement assez rapidement en donnant un stipe lisse. Lorsque les gaines sont limitées à un arc de cercle et lignifiées, les feuilles persistent longtemps puis laissent des cicatrices de forme et de permanence variables (*Phoenix*, talipot, P. à huile…).

FEUILLES

Les palmes, toujours simples au départ mais généralement à limbe plié en éventail ou en accordéon et se déchirant lors de leur développement, le résultat étant des feuilles pseudo-composées :

- Sur le mode palmé, avec les nervures en éventail (*Sabal, Lodoicea, Trachycarpus, Borassus, Chamaerops*…).
- Sur le mode penné, le limbe se déchirant en pseudo-folioles de part et d'autre d'une longue et forte nervure principale (ou rachis) en suivant les nervures secondaires (*Phoenix, Cocos, Raphia, Areca*, P. multipliants…).
- Très rarement les feuilles apparaissent faussement bipennées (*Caryota mitis* ou P. à queues de poisson).
- Parfois les feuilles restent entières ou presque, sur le mode palmé (*Licuala*, des strates inférieures de la forêt équatoriale) ou sur le mode penné, avec quelques déchirures irrégulières donnant à la plante, à s'y méprendre, une allure de bananier (*Ravenea madagascariensis*).
- Les déchirures du limbe peuvent présenter bien des variations = en ∨ ou en ∧, restant dans un plan (le cas très général) ou très rarement dans tous les sens et formant goupillon, à divisions étroites (*Syagrus*) ou larges (*Wallichia*).
- Chez les espèces lianescentes le rachis présente de fortes et longues épines, facilitant l'accrochage dans les arbres (ex. du rotin).
- La gaine s'avère très variable, cylindrique ou partielle, herbacée et très longue (60 cm chez *Roystonea*), veinée-jaspée chez *Metroxylon sagou*, énorme, ligneuse et longtemps persistante chez *Corypha* (le talipot), etc.
- Probablement le record de longueur : le talipot, avec des feuilles de plus de 5 m (pétiole de 2,5 m + limbe palmé de 2,5 m de diamètre…).

INFLORESCENCE

Toujours un spadice paniculiforme.

- L'immense majorité des palmiers est polycarpique, c'est-à-dire qu'à partie d'un certain âge (maturité) ils refleurissent tous les ans. À partir de là, se rencontrent deux possibilités :
  - Soit les spadices sont terminaux, mélangés aux feuilles et plus ou moins nombreux (*Phoenix*-dattier, *Trachycarpus*, *Cocos*-cocotier, *Chamaerops, Elaeis*-P. à huile…) ;
  - soit ils sont caulinaires, apparaissant latéralement sur le stipe, au niveau d'un nœud (*Bactris gasipaes*-P. pêche, *Roystonea regia* et *R. oleracea*-P.royaux, etc.).
- la plupart est monoïque, avec des fleurs hermaphrodites (*Sabal*, *Chamaerops, Copernicia*…) mais plus souvent avec des fleurs mâles et des fleurs femelles sur le même pied, soit mélangées dans le même spadice (*Cocos*) soit dans des spadices différents (*Areca, Borassus*…). Chez les *Trachycarpus* les fleurs sont soit hermaphrodites, soit mâles ou soit femelles, le tout dans le même spadice.
- Beaucoup sont dioïques, tels les *Phoenix, Chamaedorea*, etc.
- Le talipot (*Corypha umbraculifera*, du sud de l'Inde) lui serait monocarpique. Il croît durant 25 – 30 ans puis brusquement son bourgeon terminal devient reproducteur et, à partir des réserves accumulées, fabrique une inflorescence de 5 m de hauteur sur 4 m de diamètre et comportant jusqu'à 250 000 fleurs (le record mondial !). Après la fructification, le P. meurt mais souvent a eu le temps d'émettre à son pied des rejets permettant la survie de l'individu proprement dit. La monocarpie n'est donc qu'apparente…
- Le nombre de spathes est normalement de un mais il peut y en avoir 2-3 (*Areca*) et plus (*Raphia*).

Phoenix canariensis

rotin

FLEURS

Périanthe constitué de 3 + 3 tépales, libres ou rarement soudés entre eux, coriaces ou membraneux, nuls chez *Phytelephas*.

- Fleurs hermaphrodites rares (*Chamaerops, Serenaea, Sabal, Copernicia*…).
- Fleurs mâles à 3 + 3 étamines, parfois 3 seulement (*Areca p.p.*), parfois 9 et plus (*Lodoicea*), libres ou rarement soudées au périanthe (*Raphia*).
- Fleurs femelles à 3 carpelles, libres entre eux (*Phoenix*) ou soudés (*Cocos, Borassus, Areca*…) ; parfois restes d'étamines sous forme de staminodes.

Inflorescence de Areca catechu (palmier à bétel)

FRUITS

Fondamentalement c'est toujours un fruit de type charnu même si devant une noix de coco mûre cela peut surprendre !

Dans la grande majorité des cas, le pistil est gamocarpellé mais un seul des 3 ovules se trouve fécondé. À partir de là le fruit le fruit est donc toujours monosperme mais s'offrent deux possibilités :

- le péricarpe est entièrement charnu et il s'agit d'une baie (*Sabal, Caryota, Chamaedorea, Corypha, Roystonea*…) ;
- l'endocarpe s'indure et devient noyau ; le fruit est alors une drupe (*Cocos, Elaeis, Lodoicea, Areca*…) ; *Lodoicea seychellarum*, le coco-fesses, présente la plus grosse graine du monde actuel.

Dans le cas des pistils dialycarpellés, seuls un des carpelles et son unique ovule sont fécondés ; le péricarpe devient entièrement charnu autour de la graine, il s'agit d'une baie monosperme (*Phoenix, Chamaerops, Acanthophoenix*, etc.).

Chez *Phytelephas macrocarpa* les baies fusionnent en un syncarpe à enveloppe coriace et contenant les graines très dures et de la taille d'un œuf de poule = le corozo.

Chez de nombreux genres, la drupe est couverte d'écailles (*Calamus, Raphia, Mauritia, Daemonorops*…).

Fruits de coco-fesses

Utilisations

Multiples : beaucoup de palmiers jouent un rôle fondamental dans la vie des populations humaines qui partagent leur territoire ; un peu comme dans le cochon…

ALIMENTAIRE

Fruits = dattier, cocotier et bien d'autres : *Bactris, Euterpe, Hyphaene*…

Graisses et huiles : *Cocos nucifera* dont la graine séchée fournit le coprah ; *Elaeis guineensis*, le P. à huile, dont la panicule fructifère peut présenter plus de 1 000 drupes pour un poids de 20-25 kg ; par flottaison sur eau chaude on extrait à 20-25°C l'huile de palmiste provenant de l'albumen de la graine ou, à 30°C l'huile de palme tirée du mésocarpe; autres : *Jubaea*. Certaines graisses entrent dans la fabrication de savon.

Sagou = fécule provenant de la moelle amylacée accumulée avant la floraison, râpée et séchée. *Metroxylon rumphii* est le sagoutier par excellence : un pied adulte peut fournir jusqu'à 300 kg frais. Nombreux autres : *Corypha, Copernicia, Caryota, Arenga, Borassus*…

Choux palmistes ou cœurs de palmiers = bourgeons + jeune tige + ébauche d'inflorescence + très jeunes feuilles = cylindre de quelques cm de diamètre sur plus ou moins 40 cm de longueur. Dans la plupart des cas cela suppose le sacrifice de la plante qui doit avoir une certaine taille et donc un certain âge (à la Réunion, le *Dictyosperma album* demande un minimum de 5 ans, ce qui explique, même sur place, le prix élevé d'une petite salade au restaurant). Très nombreuses espèces = rônier, doum, *Areca, Euterpe*…

Vins de palme = directement à partir de la sève sucrée, par incisions (*Cocos, Jubaea, Raphia, Arenga saccharifera, Mauritia vinifera,* etc.) ou à partir de la fermentation des réserves amylacées (sagoutier, rônier, *Copernicia*…). Par distillation sont produits différents alcools sous le nom d'arrack, alcool de datte, etc.

Sucre = rônier.

Eau : sur certains îlots du Pacifique le lait de coco représente la seule source naturelle d'eau potable.

Masticatoires = l'albumen de la graine de la noix d'arec (drupe d'*Areca catechu*) est riche en tanins et nombreuses autres substances telles que des mannanes et des galactanes. Après traitements on en tire du cachou ou alors, après mise en poudre + feuilles de *Piper betle* et de tabac + chaux vive, on en produit le fameux bétel.

CONSTRUCTION

Feuilles : surtout les pennées, stratifiées elles forment d'excellentes toitures, entrecroisées, tressées elles fournissent toutes sortes de cloisons, clôtures, etc. Les rachis les plus forts peuvent devenir piquets, caillebotis, cannes… Les exemples abondent.

Stipes : par leurs qualités exceptionnelles (rectitude, calibrage, résistance en même temps que souplesse) ils sont utilisés dans toutes les parties de l'habitation. Beaucoup sont résistants aux termites et quasi imputrescibles (les pilotis de cités lacustres en rônier peuvent être réutilisés plusieurs

fois…). Les ponts suspendus en rotin s'avèrent d'une grande solidité, au moins quand ils sont réservés aux piétons…

VANNERIE, SPARTERIE…

- Rotin (*Calamus rotang*) : meubles, malles, paniers, fauteuils (voir « Emmanuelle »), etc.
- Cordes (cocotier, dattier…), crin végétal (doum, raphia…), liens de raphia (= épiderme supérieur des feuilles de *Raphia ruffia*).
- Nattes, parasols (rônier…), chapeaux, corbeilles tressées, sacs (talipot…).
- Coupes, bols, ustensiles divers (noix de coco, coco-fesses…).
- Sculptures = à partir de stipes très durs (rônier…), ou de l'albumen corné de certaines graines = ivoire végétal (corozo vrai de *Phytelephas macrocarpa*, corozo du Soudan de *Borassus flabellifer*…).

DIVERS

- Cires, cierges, encaustiques = les écailles cireuses de la face supérieure des feuilles de *Copernicia cerifera* fournissent la cire de carnauba, etc.
- Vernis (résine du fruit du *Daemonorops draco* = sang-dragon) ; colorants = sang-dragon (rouge), *Chamaedorea seifrizii* qui produit un colorant vert stable à la lumière et qui a servi dans l'impression des premiers dollars = « billets verts».
- Ornements = des centaines d'espèces en milieu tropical ; beaucoup moins en France (dans le Midi = *Phoenix canariensis*, *Chamaerops humilis, Sabal palmetto…; Trachycarpus fortunei* en Normandie) ; quelques espèces naines en appartement = *Chamaedorea sp.pl.*
- Combustible = stipe, feuilles, huiles de très nombreuses espèces ; endocarpe des noix de coco…

Palmiers européens

La liste en est brève puisqu'elle se réduit à deux pour les indigènes :

- *Chamaerops humilis* : ouest-méditerranéen, il n'est pas rare sur les côtes d'Espagne et d'Italie mais ne dépasse pas Malte vers l'est. Jusqu'à la fin du XIXe siècle, il existait naturellement aux environs de Nice mais la rapacité des botanistes collectionneurs est venue à bout de cette grande rareté française…
- *Phoenix theophrasti* : Théophraste, philosophe grec du IIIe s. avant JC, mais aussi voyageur et naturaliste, rencontre en Crète (à Vaï) un curieux dattier dont les fruits ne sont pas comestibles. En 1967 Werner Greuter en fait une espèce à part et le considère comme endémique de la belle île du roi Minos. Par la suite quelques petites populations ont été observées en Turquie (naturelles ? issues de transplantation ?).

Conclusion

Devant la diversité exposée dans le chapitre « variations autour du type dattier », le lecteur peut se poser des questions sur la notion de famille en Botanique. C'est que l'hétérogénéité n'est que superficielle : parmi la douzaine de critères fondamentaux définissant les Arécacées il peut y en avoir un ou deux légèrement différent(s) du type, voire même absent(s), mais l'ensemble des dix autres désignent bien un palmier. Il peut arriver aussi que deux genres diffèrent fortement mais parmi les 233 autres de la famille il est généralement possible d'observer des intermédiaires, comme autant de maillons entre les deux extrêmes. Si on envisage de séparer en deux familles alors se pose le problème de décider où couper la chaîne…

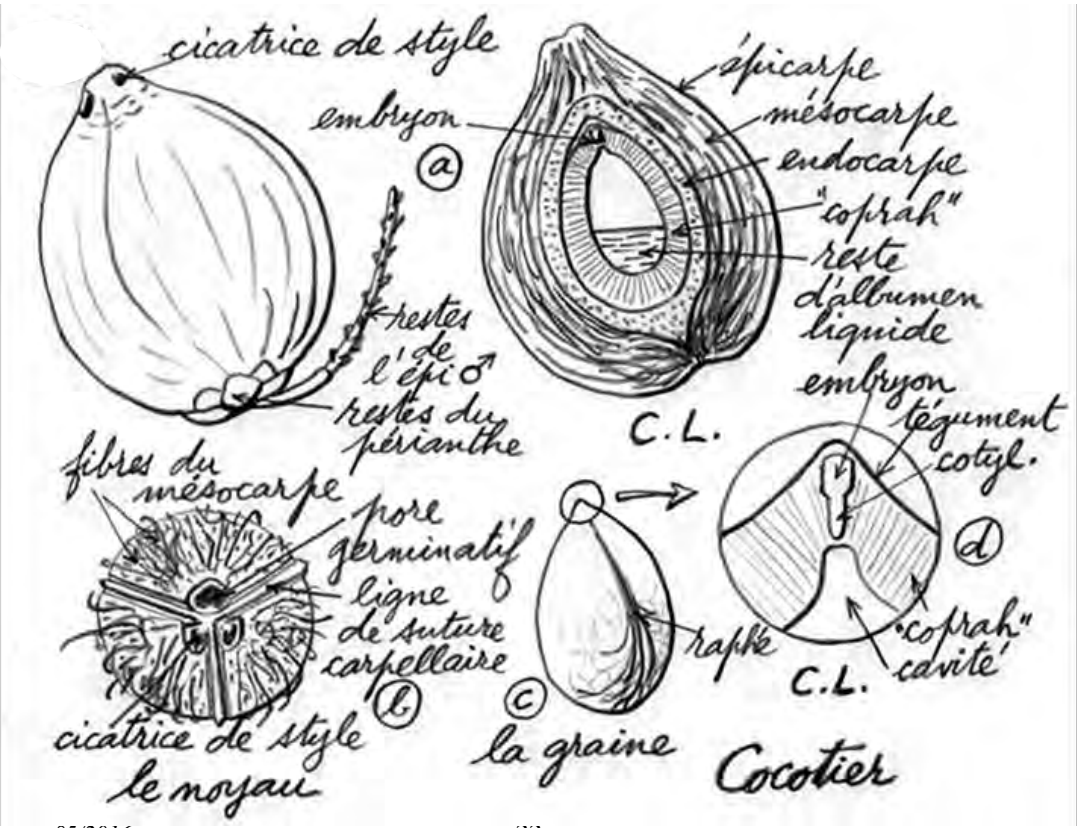

Le vieil arbre et l'abeille
(ou les bienfaits des antiques têtards des haies)

Par Joseph Pousset

Une exploitation judicieuse

Un rythme de coupe bien choisi.
Les arbres têtards fournissent du bois utilisable pour divers usages.
Le rythme des émondages dépend surtout de l'essence considérée et de l'objectif poursuivi.
Les espèces de terre humide, comme le saule ou le frêne, placées dans des conditions qui leur conviennent fournissent une coupe de bois de section moyenne tous les six huit ans environ.
Cette notion de section « moyenne » est un peu vague. Considérons que cela correspond à une production de bois en deux parties équilibrées. Une sous forme de fagots et l'autre de rondins qu'on appelle souvent la « charbonnette ». Cette dernière comporte les bois de diamètre supérieur à environ trois centimètres qui, s'ils étaient incorporés dans les fagots, rendraient ces derniers trop lourds et compliqueraient leur fabrication.
Le chêne, le châtaignier, le charme, le hêtre et la plupart des autres essences poussent moins rapidement. Leur exploitation s'effectue tous les dix douze ans ou même moins souvent si on recherche surtout le gros bois.

Une opération parfois à risques
Nous avons déjà signalé qu'avant la généralisation de la tronçonneuse (années 1960 et 1970 en France) les têtards étaient souvent émondés avec une lourde hache d'abattage emmanchée court et maniée d'une seule main. La serpe ou le « faucillon » breton convenaient pour les branches de faible diamètre.
Pour les grosses sections quand l'opérateur pouvait se positionner de manière adéquate sans trop de risques, la coupe était parfois réalisée à l'aide de la hache d'abattage munie de son manche long ordinaire. La scie à bûches était rarement utilisée.
Émonder un arbre tel que les grandes « ragoles » bretonnes prenait plusieurs heures à un opérateur expérimenté. Le rythme des coups était régulier mais relativement lent pour que la fatigue musculaire soit maîtrisée. Les accidents graves étaient rares.
Opérer de cette manière est toujours possible et peut rendre service. Cependant nous disposons maintenant de matériels nouveaux qui facilitent la tâche.
Nous pensons d'abord à la tronçonneuse. Très efficace mais également particulièrement dangereuse, surtout pour ce type de travail où l'élagueur se trouve souvent dans des positions inconfortables, à l'intérieur des ramures ou sur une échelle.
Les petites tronçonneuses manipulables avec une seule main sont particulièrement commodes mais dangereuses elles aussi.
L'usage de ces machines est bien plus sécurisé et aisé quand on dispose d'une nacelle élévatrice dont il existe différents modèles, certains adaptables sur chargeur de tracteur. Dans ce dernier cas de figure deux opérateurs sont requis, un pour effectuer la coupe, l'autre pour conduire le tracteur.
Les nacelles automotrices sont particulièrement pratiques mais coûteuses. Leur location est possible.
Dans le cas d'utilisation de la tronçonneuse la coupe s'effectue à partir du bas de l'arbre et non pas à partir du haut

comme c'est le cas avec les outils que l'on est obligé de lever pour frapper.
Le matériel des élagueurs modernes (cordes, mousquetons, etc.) ne convient pas pour ce genre de travail. Il est plus adapté pour évoluer dans les ramures « aérées » des grands arbres que pour la coupe au ras du tronc de branches nombreuses et très proches les unes des autres. Il peut cependant rendre service dans le cas des têtards non émondés depuis très longtemps, surtout ceux situés, par exemple, près d'habitations.
Il existe également des cisailles hydrauliques placées à l'extrémité d'un bras porté par un tracteur, capables de trancher des branches de grosse section (vingt-cinq centimètres environ) et de les déposer sur le sol. Il reste généralement sur le tronc un «chicot» de quelques dizaines de centimètres à couper à la tronçonneuse. Ce type de matériel est, pour le moment, très peu répandu.

Respect du bourrelet cicatriciel
On ne doit pas entamer le bourrelet cicatriciel sinon les risques de formation de crevasses et de développement de champignons sont augmentés.

De la méthode et de l'ordre
Quels que soient le matériel utilisé et la façon de faire choisie la rigueur s'impose. Les branches doivent être alignées toutes dans le même sens en tas réguliers au fur et à mesure que le chantier avance. On peut retenir que dès qu'un arbre est élagué ses branches sont à ranger, même si des variantes à cette «règle» sont possibles. Dans le cas contraire le fouillis s'installe, le travail devient plus difficile, moins efficace et plus dangereux.

Les fagots
Ils ont constitué en France la production la plus typique des arbres têtards au moins jusqu'au milieu du vingtième siècle. Nous avons dit précédemment qu'ils servaient pour l'usage domestique mais aussi professionnel (en boulangerie) et même industriel (dans les fours à briques notamment). Leur vente constituait parfois un complément de revenu non négligeable pour l'agriculteur, surtout pour les petits paysans des régions bocagères.
Entassés à l'extérieur avec soin pour pâtir le moins possible des intempéries ils constituaient un excellent abri potentiel pour les lapins de garenne, les fouines, les belettes, les hérissons, les couleuvres... les merles y faisaient volontiers leurs nids.
À l'heure actuelle on n'en fabrique plus guère mais ils rendent encore service, par exemple pour l'allumage des cheminées, chaudières, poêles à bois...
Le fagot moyen mesure entre un mètre cinquante et deux mètres de longueur pour un diamètre voisin de vingt-cinq ou trente centimètres.
Les essences aux branches habituellement droites et régulières telles le châtaignier ou le saule se fagotent bien, celles aux rameaux irréguliers, comme le chêne ou, pire, le pommier et le poirier exigent un travail plus pénible et plus long.
Un bon fagoteur sans matériel autre que sa serpe, sa paire de tenailles (pour couper le fil de fer) et le lien (fil de fer) fabrique environ quatre à six beaux fagots à l'heure.
L'utilisation d'une «machine à fagoter» (une sorte de presse manuelle rustique à levier, facile à transporter) rend le travail plus aisé et permet d'augmenter un peu le rendement du fagotage.
Une presse hydraulique permettant de réaliser de gros fagots manipulables avec du matériel de levage avait été imaginée et essayée il y a quelques années. Elle ne paraît pas avoir eu de suite.
Autrefois en Haute Bretagne les fagots étaient liés avec une branche souple de châtaignier savamment et habilement tortillée qu'on appelait une « hare », remplacée ensuite par le fil de fer, plus commode à utiliser. On commence par poser une certaine longueur de fil bien droit par terre puis on édifie le faisceau de branches dessus.
La construction de ce faisceau exige un coup de main assez simple et pourtant très difficile à décrire par des mots, surtout écrits. Une démonstration pratique est nécessaire.
Lorsque le fagot est suffisamment gros on l'entoure par le fil de fer. On le comprime fortement avec le genou puis on le lie avec le fil que l'on coupe ensuite. Là encore la leçon pratique s'impose.

Bois de stère
C'est la « charbonnette» précédemment évoquée mais également des bois de diamètre plus gros si la dernière coupe est particulièrement ancienne. Ce bois est débité selon la manière habituelle de traiter le bois en bûches. Les plus gros morceaux sont fendus si nécessaire manuellement (masse, coins...) ou à la fendeuse.
Lorsqu'on abat un têtard le tronc fournit un bois particulièrement noueux parfois très difficile à fendre. Jusque vers les années 1960-1970 on utilisait parfois pour ce faire des explosifs dits « agricoles ».

Bois d'œuvre
Le bois de certains têtards est particulièrement résistant et constitue un excellent matériau pour la fabrication de très belles charpentes. Dans l'ouest de la France on voit ainsi de vielles armatures de maisons constituées par des troncs de chênes têtards presque bruts.
On a aussi utilisé les têtards dans la construction des bateaux.

Bois déchiqueté
Ce sont les «plaquettes» maintenant bien connues de ceux qui s'intéressent à l'exploitation «moderne» du bois des haies. Ces copeaux de bois servent à divers usages (chauffage, couverture de sol...). C'est une manière intéressante d'exploiter également le bois d'émondage. Attention à ce que cela ne débouche pas sur des coupes abusives et trop fréquentes. Ne pas oublier que le bois apporté à la terre consomme de l'azote pour se décomposer. Prendre en compte par ailleurs que cette manière d'opérer est séduisante par certains aspects mais qu'elle exige un machinisme puissant et donc de l'énergie pour être mise en œuvre.

Fourrage
Dans beaucoup de régions du monde les émondes des têtards ont servi et servent encore parfois à nourrir le bétail, exceptionnellement, par exemple lors d'un été sec, ou de façon régulière.
C'est surtout le frêne qui a servi d'arbre fourrager en Europe. Tout particulièrement dans les secteurs à hiver long et rigoureux (montagnes, pays nordiques...).
Les pousses d'orme, de peuplier, de châtaignier et même de chêne et de houx ont aussi joué, dans une moindre mesure, ce rôle fourrager.
Seuls les rameaux âgés de deux à cinq ans environ étaient prélevés. La coupe avait lieu à la fin du printemps car à ce moment la richesse nutritive des pousses est maximale. Ces dernières étaient même parfois conservées pour l'hiver, comme du foin.
Toutes ces pratiques du passé peuvent peut-être encore nous rendre service aujourd'hui.

Agroforesterie
C'est un vocable nouveau pour une pratique ancienne : l'association sous diverses formes de l'arbre avec les cultures.
Dans ce cadre la conduite des arbres en têtards peut présenter quelques atouts.
En diminuant la surface de la ramure on réduit l'ombrage et l'impact dépressif sur la culture.
On obtient une production de bois différente mais plus précoce et plus fréquente que dans le cas des arbres de haut jet.

Mille autres usages d'hier et d'aujourd'hui
Les arbres têtards jouent les rôles habituels, maintenant assez bien connus, du boisement champêtre en général (freinage du vent, régulation du régime des eaux, réduction des écarts de température au niveau du sol, abri pour le bétail, refuge pour les auxiliaires de l'agriculture, etc.)
Ils peuvent fournir des fruits tout comme les arbres de haut jet (glands, merises, noisettes, châtaignes...), servir de support aux barrières, constituer la trame de certaines clôtures (Haute Normandie, Sologne...). Les enfants y construisent des cabanes. Des têtards creux ont servi de niches à chiens, de postes de guet pour les combattants pendant les guerres (Vendée), de caches pour des armes, de supports pour des objets sacrés (croix, statues...). Une fois abattus on en a fait des jardinières, des abreuvoirs...
Leurs silhouettes parfois inquiétantes dans la pénombre ont nourri l'imaginaire populaire des campagnes et servi de support à des croyances et superstitions variées, notamment en Bretagne.

Et demain ?

Presque toutes les « trognes » qui régnaient dans nos campagnes depuis des siècles et des millénaires ont disparu. Elles ont été balayées par les tronçonneuses, les pelles mécaniques et les bulldozers dans la deuxième moitié du vingtième siècle, notamment dans l'ouest de la France. Beaucoup ont été brulées en tas énormes arrosés de fuel et d'huile de vidange. On ne leur a ainsi même pas laissé le loisir de nous offrir leur bois. C'est en quelque sorte un trésor qu'on a dilapidé.
Espérons qu'un tel gâchis ne se reproduira pas, au moins chez nous. Protégeons et soignons les derniers arbres têtards qui nous restent. Plantons et créons-en éventuellement de nouveaux et sachons en tirer intelligemment tout ce qu'ils peuvent nous apporter comme ont sur le faire nos anciens, même si c'est dans un contexte et avec des moyens différents.

Témoignages et remarques de M Gaston Moreau

Tout d'abord, de chaleureux remerciements envers M. Moreau pour l'intérêt manifesté et pour le travail que la rédaction (à partir de ses propres observations de grand naturaliste) a dû nécessiter.

Martine Lesur

Réponse à question posée dans le n°3 du Petit Liseron 2015 concernant l'évacuation des déchets des oisillons

Il faut d'abord différencier les oiseaux nidifuges non concernés des oiseaux nidicoles (à séjour au nid).
Avec une expérience portant sur une centaine de nids divers observés à quelques mètres en cache pour photographie, j'ai constaté que pour l'ensemble des picidés, turdidés, corvidés et petits passereaux…, le processus d'évacuation des fientes par les adultes était général au moins à un moment de leur élevage. Sont exclus les rapaces.
La prise de déchets peut être très discrète lorsque l'oisillon est très jeune et en produit peu. À ce stade l'adulte recherche sous le bébé en le soulevant un déchet et semble ingérer la mini évacuation. Très vite le processus se modifie et devient spectaculaire. Le jeune qui vient d'être nourri relève le cloaque, l'entrouvre et commence à évacuer un petit sac fécal que l'adulte pince dans son bec et le transport aussitôt à quelque distance. Si quelque sac fécal a déjà été déposé dans le nid, il est vite transporté. Le nid est ainsi maintenu propre. Programmation ? Souci de prévention sanitaire ? Discrétion pour ne pas attirer la vue des prédateurs ?
J'ai tenté de savoir si l'oiseau se contentait de jeter les sacs fécaux n'importe où, ce qui semble assez souvent le cas, à une petite distance du nid. Mais j'ai pu observer aussi qu'il y a des choix : exemple d'une bergeronnette des ruisseaux s'en séparant régulièrement juste au- dessus d'une chute du ruisseau ! J'ai vu notamment avec les chardonnerets que l'un des parents s'emparait d'un bébé mort depuis plusieurs jours au nid et s'en allait le jeter plus loin. Le maximum de mérite revient au troglodyte parasité par le coucou qui transporte l'important et lourd sac fécal du coucou qu'il élève.
Il est certain que chez certains oiseaux (les hirondelles par exemple) les jeunes fientent assez vite hors du nid. Serait-ce un sens acquis de la protection humaine contre les prédateurs ? Ou tout simplement la sécurité acquise d'un nid visible mais inaccessible ?

Remarque concernant la fiche faune traitant du muscardin

Bravo pour la fiche. J'y ajoute une remarque : si le petit rongeur adorable se reproduit le plus souvent en août-septembre, il se reproduit aussi plus tôt, mais est peut-être moins découvert. J'ai découvert deux nids : l'un le 31 mai 1984 et l'autre le 6 juin. J'ai assisté le 31 mai au plus charmant spectacle qui m'ait été offert. Je cherchai des nids de fauvettes et j'aperçus la petite boule du muscardin. Elle m'a semblé trembler. Je risque mon index dans l'entrée et il sort un muscardin qui monte dans les branches à 3 m de moi et ne bouge plus. J'attends à peine une minute et je le vois redescendre au nid et en ressortir presque aussitôt avec un bébé tout nu dans sa bouche. Il part avec, s'arrête 8 m plus loin et introduit son petit dans une autre boule, et cela se renouvelle trois fois. Divin spectacle que ma fille Marie-Claire partageait avec moi… Mais c'est dommage, pas d'appareil photo !

Ce que vous venez de lire est le dernier Petit Liseron publié par Martine Lesur. Voici quelques explications concernant cette décision, ne relevant aucunement de lassitude.

Tout d'abord je voudrais parler de l'aura de ce Liseron, lu et apprécié par beaucoup d'adhérents, par nombre d'administrations et par des associations amies et non des moindres qui nous l'enviaient. Les témoignages spontanés, reçus constamment tout au long de ces années, en attestent. C'est une vitrine de l'AFFO, vivante, évolutive et assurée depuis la naissance de l'association par différentes personnes (et même une équipe, il y a très longtemps, avant le « boum » informatique, lorsque les illustrations étaient découpées à la main…). J'ai repris le relais il y a environ 15 ans et l'assure toujours avec plaisir.

Je ne vais pas revenir sur le danger financier que représente le projet de revue de luxe qui a vu le jour à la dernière A.G (janvier 2016), nécessitant au minimum 11 800 € pour 2 numéros annuels. Nombre de revues naturalistes ou environnementales, nationales ou régionales, ont dû cesser leur parution au bout d'un ou deux ans, bénéficiant pourtant de maquettistes professionnels et de moyens.
Un groupe s'est formé très rapidement et l'engouement suscité par ce projet dans cette équipe empêcha toute discussion. Un mur s'est dressé, accompagné de réflexions désobligeantes, au mieux de silence et de non réponses aux questions soulevées, même parmi les adhérents de longue date qui auraient dû connaître le fonctionnement financier de l'association. Mais il est vrai que le président a assuré pratiquement **seul** ce travail administratif qui ennuyait les autres pendant toutes ces années… Jamais ce genre d'attitude, contraire à ma conception du travail associatif, n'était apparu dans l'association et les réunions ont été très pénibles.

Après des demandes répétées d'aide à la rédaction du Liseron, souvent restées vaines, voilà que des talents d'écrivains se révèlent, se justifiant parfois par : « il faut un bel écrin pour mes écrits ». Ce n'est pas non plus ma vision associative, l'AFFO faisant de son mieux depuis toujours, se battant pour trouver des financements permettant d'assurer ses missions et son fonctionnement quotidien. Après appel au don pour redresser les finances de l'AFFO (en plus de ces dons généreux, elles ont été redressées grâce au travail acharné du président et de la trésorière), gaspiller ainsi l'argent des adhérents me fait très mal. Le renom de l'AFFO n'a jamais été aussi grand, sans avoir besoin de projets au dessus de ses moyens. **Je ne veux pas participer à ce gaspillage**.

Comme vous avez pu le remarquer, depuis une année je remplis comme je le peux les pages de la lettre de liaison, ne pouvant compter que sur très très peu de collaborateurs. J'ai arrêté, entre autres, les fiches faune-flore pourtant très appréciées, constituant les pages les plus regardées sur le site internet, l'écœurement (et non pas la lassitude) étant là. Il ne peut y avoir à la fois écrivains dans la future revue et écrivains dans le Liseron, les premiers n'étant généralement pas volontaires (sauf exception) pour écrire dans le deuxième. À partir de là, je suis impuissante.

Enfin, la revue ne serait pas une « lettre de liaison » donnant régulièrement à chaque adhérent des nouvelles du fonctionnement de leur association (ce qui est la moindre des choses) puisqu'elle se destine également à la vente, vers un public externe à l'association. Si elle paraissait, vous auriez également le droit de payer cette revue, alors que vous aviez une publication appréciée et gratuite. Le tirage papier du Liseron posait problème car nous avions tout fait pour en réduire les coûts insupportables pour l'association, mais comme vous avez pu le voir, la version internet relookée était jolie et aurait très bien pu être imprimée en couleur… si nous en avions eu les moyens !

La revue sortira-t-elle ? Nous avons vu au dernier CA la maquette du n° 0, tirée sur imprimante d'un ordinateur : le rendu était donc moins bon qu'au sortir de chez un imprimeur. Qu'en dire ?… Bof, un gros pavé (80 p), bourré de photos (correctes, ce qui est la moindre des choses pour une telle ambition), avec une mise en page scolaire, laborieuse et appliquée. Ces appréciations ne concernent en aucun cas les articles que d'ailleurs je n'ai pas lus. Il faudrait bien autre chose pour assurer une vente à un public **non naturaliste** en maison de la presse par exemple… Mais ceci n'est que mon très humble avis et l'on peut m'accuser d'aigreur. Peut-être pourrez-vous juger par vous-même... Quoiqu'il en soit, si elle paraît et s'obstine à paraître pendant 2 ou 3 ans, ce sera, j'en suis persuadée, une catastrophe économique aux dépens d'autres activités de l'association (aucune étude, pas même comptable, n'a été faite sur les possibilités de réalisation d'un tel projet malgré des mises en garde répétées)… Si la raison l'emporte et qu'elle ne paraît pas, cela aura été un beau gâchis (sauf pour le petit groupe concerné !) de la vie associative difficilement compréhensible .

Les décisions de quitter le CA par Serge (voir rapport moral) et moi-même auront été difficiles à prendre. Nous ne partons pas la joie au cœur, après 20 ans minimum de dévouement, mais avec tristesse et déception profonde devant l'attitude anti associative qui a sévit cette année. Merci aux amis qui nous ont manifesté leur reconnaissance.

Je termine en remerciant le grand botaniste Michel Provost qui a alimenté le Liseron de ses écrits passionnants pendant plusieurs année, Sylvie Noirot qui a fait entrer sous sa belle plume une vision de la nature à travers la littérature élargissant la vision naturaliste, Joseph Pousset, agriculteur bio, militant, conférencier, auteur de nombreux ouvrages, Rosine Guerchais, qui connaît si bien les vertus des plantes Je remercie très chaleureusement tous les collaborateurs de ces 15 dernières années qui n'ont pas jugé indigne d'écrire dans le Liseron, et qui n'ont pas hésité à **partager généreusement** leur passion et leur savoir **avec tous les adhérents**, assurant une publication diversifiée et de qualité.

L'AFFO ne nous appartient pas, personne n'est irremplaçable, aussi j'espère qu'une nouvelle équipe **compétente** verra le jour.

Martine Lesur

Grille numéro 56 Nature croisée par Michel Provost

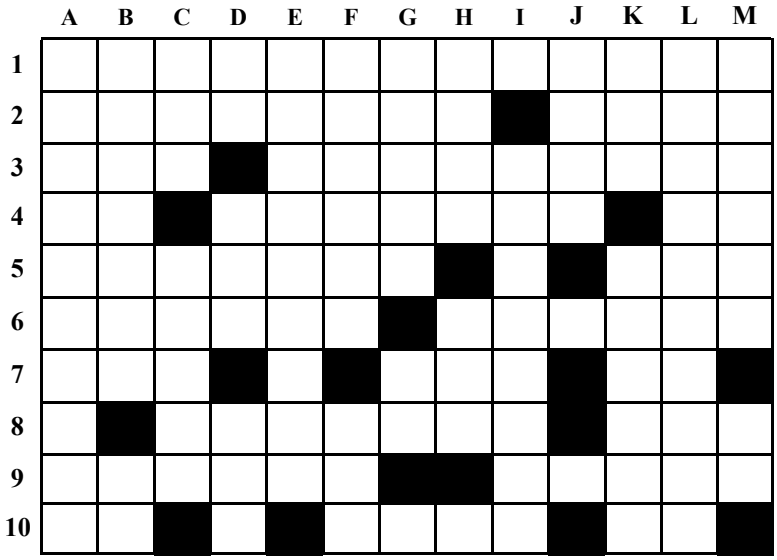

Horizontal

1 - Bel oiseau.
2 - Fleurs marines. Terre pour peintres.
3 - Terme de tennis. Organes typiques d'un genre de plantes.
4 - Tribord. Crustacé. Il roule.
5 - Bel oiseau. Panier pour y mettre tous ses œufs.
6 - Caractère héréditaire. Ralentit.
7 - Ville sur le Niger. Suppose un choix. Numéro atomique 31.
8 - Lame redoutable. Métal culinaire.
9 - Sorte de gué. Sensibilisées.
10 - Existes. Un amour. Vieille Citroën.

Vertical

A - Mauvaise herbe.
B - Fruit tropical. Le plus fort.
C - Temps de loisirs. (James) auteur de la Flore de l'Ouest de la France.
D - Numéro atomique 22. Désordre dans le nom de ce général américain… Épice.
E - Ne servant à rien.
F - Enrichie en salpêtre. Petite surface.
G - Disparaître. Institution importante dans la collectivité.
H - Une femme toute retournée... Angelico.
I - Elles égayent les alpages.
J - Outil d'agriculteur.
K - Élément désordonné d'un trousseau… Benêt.
L - Rouilles.
M - Angiosperme. Coutumes.

Solution de la grille n° 55 :

Horizontalement :
1 Pyrrhocore. **2** Isée. Loris. **3** Milan. At. **4** Urine. Dodo. **5** Eiger. Or. **6** Poe. Onripa (= arpion). **7** Sète. GMC. **8** Ut. Fia. **9** Nouvel. Nid **10** Ensiler. Oo.

Verticalement :
A Piqueprune. **B** Ys. Rio. Ton. **C** Rémiges. Us. **D** Reine. Envi. **E** Lérot. El. **F** Ola. Nèfle. **G** Condor. **H** Or. Origan. **I** Riad. PM (= pistolet mitrailleur). Io. **J** Estomac. Do.

Le Petit Liseron est le bulletin de liaison de l'Association Faune et Flore de l'Orne
Toute reproduction interdite sans l'accord préalable de l'association y compris pour la presse, les services administratifs de l'État et des collectivités locales.

Directeur de la publication : **Serge Lesur**

Rédacteur en chef : **Martine Lesur**

Ont participé à ce numéro :
Cédric Delcloy, Rosine Guerchais, Michèle Foubert, Serge et Martine Lesur, Gaston Moreau, Joseph Pousset, Michel Provost

Tirage : A.F.F.O.
sur papier recyclé *Evolve Business* 80 g
et papier recyclé *Evercolor vert clair* 80g

ISSN 0296 - 9173
Numéro 5/2016
(156 depuis la première parution)

F.N.E.

Ce numéro a été composé le lundi 10/11/2016

ASSOCIATION FAUNE ET FLORE DE L'ORNE

CRIL du Moulin - 61420 Saint-Denis-sur-Sarthon - Tél. : 02 33 26 26 62

E-mail : affo@wanadoo.fr

L'A.F.F.O est cofondateur membre du GROUPEMENT REGIONAL DES ASSOCIATIONS DE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT de Basse-Normandie. G.R.A.P.E. - Maison des Associations - 10-18, Grand Parc - 14200 Hérouville-St-Clair
L'A.F.F.O. est cofondateur membre du CONSERVATOIRE DES ESPACES NATURELS DE BASSE-NORMANDIE 320 quartier du Val - 14200 Hérouville-St-Clair